
CONDITIONS PARTICULIÈRES

CONCOURS COMMUN ENSAM

(Les titres des points abordés ci-dessous se réfèrent aux titres utilisés dans les conditions générales du concours)

L'organisation matérielle du concours est assurée par :

l'ENSAM - Service Concours - 24, rue Pinel - 75013 Paris
Tel : 01 44 06 93 31/30
Fax : 01 44 06 93 39
e.mail : contact@concours.ensam.fr
Site web : www.ensam.fr

A - ADRESSES DES ÉCOLES

ENSAM École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
151, Bd de l'Hôpital - 75013 PARIS
Tél : 01 44 24 63 20

ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications
6, Av du Ponceau - 95014 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél : 01 30 73 62 27

**Réseau
ESIEE** École Supérieure d'Ingénieurs en Électrotechnique et Électronique
=> Cité Descartes - BP 99 - 2 Bd, Blaise Pascal 93162 NOISY LE GRAND cedex
Tél : 01 45 92 65 05 site web : <http://www.esiee.fr>
=> 14 quai de la Somme BP 100 - 80082 AMIENS CEDEX 2
Tél : 03 22 66 20 27 site web : <http://www.esiee-amiens.fr>
e.mail : concours@esiee-amiens.fr

Les renseignements concernant les études et la vie à l'École peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessus.

Il est rappelé qu'aucune condition d'âge n'est exigée et que nul n'est autorisé à subir plus de deux fois les épreuves, quelle que soit la nature du concours.

B - INSCRIPTION

L'ENSAM propose un cursus franco-allemand et un cursus franco-hispano-portugais donnant la possibilité de délivrance d'un double diplôme (homologué par la Commission des Titres d'Ingénieurs) – toutes informations sur le site internet www.ensam.fr. Les candidats souhaitant participer à cette double formation doivent, lors de leur inscription au concours ensam (site www.scei-concours.org) indiquer le double cursus souhaité : franco-allemand, franco-espagnol ou franco-portugais. Ils recevront, par courriel, courant avril une information sur ces cursus et confirmeront leur inscription. A l'oral, ces étudiants passeront une épreuve supplémentaire de 15 minutes. Pour accéder à ces cursus, seront pris en compte le niveau de langue vivante ainsi que la réussite dans un bon rang au concours d'entrée.

Lors de la confirmation d'inscription, les candidats doivent apposer sur le bordereau "pièces justificatives" les timbres fiscaux correspondant aux droits d'inscription aux écoles du Concours Commun ENSAM à savoir 7 euros pour 4 écoles.

Les candidats non boursiers devront joindre en plus des pièces précisées, un chèque bancaire ou postal d'un montant de 104 euros, à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ENSAM correspondant aux frais de dossier.

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Résultats :

La note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité.

Pour chaque groupement d'épreuves, (mathématiques ou sciences physiques ou technologie ou expression) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire.

D - ADMISSION DANS LES ECOLES

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés par le jury d'admission. Ils ne pourront donc pas prétendre à l'accès dans l'une des écoles du concours commun.

A l'issue des épreuves orales les candidats sont classés, pour chaque école, jusqu'au rang déterminé par le président du jury, par ordre décroissant du total de points calculés en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- le total des points obtenus pour l'admission.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre croissant d'âge,
- ensuite par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve de français II comptabilisée à l'oral.
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre décroissant de la (des) note(s) à l'oral de sciences industrielles.

AFFECTATIONS DANS LES CENTRES ENSAM (CER)

Les candidats auront à classer selon un ordre préférentiel les centres ENSAM du **1^{er} au 24 juillet 2005 minuit**. Ce classement se fera lors de la procédure par Internet (<http://www.scei-concours.org>) où les candidats doivent établir une liste de vœux préférentiels des écoles dans lesquelles ils sont admis.

Les étudiants retenus en double cursus seront affectés, indépendamment de leur liste de vœux, pour le cursus franco-allemand au centre de Metz, pour le cursus franco-hispano-portugais au centre de Bordeaux. Ceux n'étant pas retenus seront soumis aux règles générales de l'affectation dans les CER.

1 - Affectation à l'issue du premier appel de la Banque

* Les 60 premiers classés obtiennent le CER de leur choix.

* Les candidats, au-delà du rang 60 et jusqu'au rang déterminé par le président du jury, sont affectés en fonction : - **du nombre de places disponibles dans chaque CER**,
- de l'adresse de la CPGE d'origine*,
- de leurs choix préférentiels, (seront privilégiés les choix correspondant à l'adresse de la CPGE d'origine).

2 - Affectation à l'issue du deuxième appel

* Les candidats sont affectés en fonction :

- **du nombre de places disponibles dans chaque CER**,
- de l'adresse de la CPGE d'origine*,
- de leurs choix préférentiels.

Les candidats qui auraient répondu lors du premier appel « oui mais » ne se verront pas pénalisés pour l'affectation dans un centre ENSAM lors des appels ultérieurs, une place leur sera réservée dans les mêmes conditions qu'indiquées au point 1.

A l'issue du 1^{er} appel, les candidats appelés à l'ENSAM et qui auront répondu « oui » ou « oui mais » pourront prendre connaissance de leur centre d'affectation sur le site <http://www.ensam.fr>.

* Les correspondances entre la localisation des CPGE et les centres ENSAM peut être consulté sur le site de l'école (www.ensam.fr).

CONCOURS CENTRALE SUPELEC

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresses des écoles.

Les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci :

<p>École Centrale Paris Service des admissions 92295 Châtenay-Malabry Cedex Téléphone: 01 41 13 11 96 Fax : 01 41 13 15 13 Site web : http://www.ecp.fr mailto : admissions@ads.ecp.fr</p>	<p>École Centrale de Nantes Service des admissions 1, rue de la Noë - BP 92101 44321 Nantes Cedex 03 Téléphone : 02 40 37 16 01 Fax : 02 40 74 74 06 Site web : http://www.ec-nantes.fr mailto : Dominique.Allemandou@ec-nantes.fr</p>
<p>École Centrale de Lyon 36, avenue Guy de Collongue 69134 Écully Cedex Téléphone : 04 72 18 65 21 et 63 47 Fax : 04 78 33 07 29 Site web : http://www.ec-lyon.fr mailto : Marie-Helene.Sidoroff@ec-lyon.fr</p>	<p>École Supérieure d'Électricité-Supélec Plateau de Moulon 91192 Gif-surYvette Cedex Téléphone : 01 69 85 12 04 Fax : 01 69 85 12 34 Site web : http://www.supelec.fr mailto : direction.etudes@supelec.fr</p>
<p>École Centrale de Lille B.P. 48 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex Téléphone : 03 20 33 53 53 Site web : http://www.ec-lille.fr</p>	<p>École Supérieure d'Optique Centre Scientifique d'Orsay, Bât 503 B.P. 147 91403 Orsay Cedex Téléphone : 01 69 35 88 88 Site web : http://www.iota.u-psud.fr</p>
<p>École Généraliste d'Ingénieurs de Marseille Technopôle de Château Gombert 38, rue Joliot Curie 13451 Marseille Cedex 20 Téléphone : 04.91.28.28.98 Scolarité : 04 91 05 46 14 Fax : 04.91.28.88.13 Site web : http://www.egim-mrs.fr mailto : info@egim-mrs.fr</p>	

B - INSCRIPTIONS

Conditions d'inscription - Conditions d'admission.

Aucune condition de nationalité ou d'âge n'est imposée pour s'inscrire à une des Écoles du concours Centrale-Supélec.

Frais de dossier et droits d'inscription. (sous réserve d'approbation ultérieure)

Concours	Frais de dossier		Droits d'inscription	
	Boursiers	Autres	Boursiers	Autres
ECP	0	82 €	0	3 € Timbre Fiscal
ECL	0	82 €	0	3 € Timbre Fiscal
ECLILLE	0	82 €	0	3 € Timbre Fiscal
ECN	0	82 €	0	3 € Timbre Fiscal
EGIM	0	82 €	0	3 € Timbre Fiscal
SUPELEC	0	82 €	0	0
SUPOPTIQUE	0	82 €	0	0

Les candidats pupilles de la nation sont exonérés de la totalité des droits et frais sur leur demande et au vu de leur extrait d'acte de naissance portant la mention correspondante.

C – ÉPREUVES ÉCRITES

Résultats :

Points de bonification : les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après

le baccalauréat bénéficient des points de bonification suivants :

ECP ECL, ECLille, ECN, EGIM
50

Supélec, SupOptique
60

D – ÉPREUVES ORALES

Classement des candidats.

Les candidats absents à au moins deux épreuves orales seront éliminés.

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés, dans chaque concours, par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- les notes obtenues aux épreuves orales affectées de coefficients,
- certaines notes obtenues aux épreuves écrites affectées de coefficients,
- d'éventuels points de bonification.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve écrite de rédaction,
- ensuite s'ils ne sont pas départagés, par ordre croissant du total de points obtenus pour l'admissibilité,
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre croissant d'âge.

Points de bonification :

Les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification supplémentaires suivants :

ECP, ECL, ECLille, ECN, EGIM
25

Supélec, Supoptique
30

CONCOURS COMMUN « MINES PONTS »

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONCOURS COMMUN MINES PONTS

37-39 rue Dareau – 75014 PARIS

Tél : 01 45 81 72 72 - Fax : 01 45 81 79 24 - <http://minesponts.scei-concours.org>

e-mail : minesponts@enst.fr

Le Concours Commun "Mines Ponts" recrute dans la filière PT au profit des huit Ecoles suivantes :

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES

6 & 8 avenue Blaise Pascal - Cité Descartes - Champs S/Marne 77455 MARNE LA VALLEE Cedex 2

Tél. : 01 64 15 39 17 ou 01 64 15 39 46 - Télécopie : 01 64 15 39 49 - <http://www.enpc.fr>

e-mail : accueil-de@enpc.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

10 avenue Edouard Belin B.P. 4032 - 31055 TOULOUSE CEDEX 4

Tél. 05 62 17 80 60 - Télécopie : 05 62 17 83 44 - <http://www.supaero.fr> e-mail : scolarite@supaero.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE TECHNIQUES AVANCÉES

32 boulevard Victor 75739 PARIS CEDEX 15

Tél. 01 45 52 54 62 ou 01 45 52 44 08 - Télécopie : 01 45 52 54 93

<http://www.ensta.fr> e-mail : scolarité@ensta.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

46 rue Barrault 75634 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 45 81 77 77 - Formation Initiale 01 45 81 75 24 - Télécopie : 01 45 88 11 14

Service Admission : 01 45 81 77 35 - <http://www.enst.fr>

e-mail : infotelecom@telecom-paris.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE PARIS

60 boulevard Saint Michel 75272 PARIS CEDEX 06

Tél. 01 40 51 90 00 – Service admission 01 40 51 90 05 - Télécopie : 01 43 54 18 93

<http://www.ensmp.fr> e-mail : admission-ic@ensmp.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT ÉTIENNE

158 cours Fauriel 42023 SAINT ÉTIENNE CEDEX 2

Tél. 04 77 42 00 67 - Télécopie : 04 77 42 02 04 - <http://www.emse.fr> e-mail : scolarite@emse.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE NANCY

Parc de Saurupt 54042 NANCY CEDEX

Tél. 03 83 58 41 11 - Télécopie : 03 83 57 97 94 - <http://www.mines.inpl-nancy.fr>

e-mail : scolarite@mines.inpl-nancy.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BRETAGNE

Technopole Brest-Iroise CS 83818 - 29238 BREST CEDEX 3

Tél. 02 29 00 13 13 - Télécopie : 02 29 00 13 70 - <http://www.enst-bretagne.fr>

e-mail : admission-information@enst-bretagne.fr

B - INSCRIPTION

B - 1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

B - 1 - 1. GÉNÉRALITÉS

- Aucune condition d'aptitude physique n'est exigée pour s'inscrire au concours. Il est toutefois précisé que chaque École se réserve de subordonner l'admission définitive à une visite médicale concluant à des aptitudes physiques suffisantes.
- L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).
- Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.

B - 1 - 2. CONDITIONS D'ÂGE POUR ENTRER DANS LES ÉCOLES

- Aucune limite d'âge n'est imposée pour entrer dans les Ecoles.

B - 2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION -FRAIS DE DOSSIER

- Les frais de dossier sont fixés à 243 euros, quel que soit le nombre des Écoles du Concours Commun auxquelles le candidat postule.
- Pour les candidats **Boursiers du gouvernement français** les frais de dossier sont fixés à 19 euros
- Les candidats « pupilles de la nation » sont exemptés des frais de dossiers

C - ÉPREUVES ÉCRITES

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Sont déclarés admissibles les candidats qui sont titulaires d'un premier minimum de points obtenu pour l'ensemble des épreuves d'admissibilité et, en outre, d'un second minimum de points obtenu pour l'ensemble des quatre compositions de mathématiques et de physique. Ces minimums de points sont fixés par le jury.
- Les candidats pouvant justifier, lors de l'inscription, qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient, pour le calcul du premier minimum de points d'admissibilité, d'une majoration de 30 points.
- Les candidats handicapés sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat handicapé a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves, son total de points hors bonifications éventuelles est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admissibilité à la somme des coefficients des épreuves d'admissibilité qu'il a subies. A ce nouveau total s'ajoute une éventuelle bonification.

D - ÉPREUVES ORALES (groupe 2)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les candidats absents à au moins deux épreuves d'admission sont éliminés.
- Chaque candidat admissible est crédité d'un total de points obtenu par addition :
 - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admissibilité par les coefficients correspondants,
 - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admission par les coefficients correspondants,
 - du produit de la note de l'épreuve écrite de français, par le coefficient 3,
 - d'une majoration de 60 points attribuée aux candidats pouvant justifier lors de leur inscription qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat,
 - d'une majoration de points aux candidats ayant passé l'épreuve facultative de langue, de $3(n-10)$, n étant la note sur 20 obtenue pour cette épreuve. Si n est inférieur ou égal à 10, aucune majoration ni diminution n'est appliquée.
- Par ailleurs, les candidats handicapés sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves à l'admissibilité, le total des points obtenu pour cette admissibilité est modifié comme indiqué au chapitre "C- épreuves écrites - conditions d'admissibilité". S'il a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves comptant pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission), le total, hors bonifications et majorations, des notes obtenues pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission) est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) à la somme des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) qu'il a subies. A ce total s'ajoutent ses éventuelles majorations et bonifications.
- Le classement est arrêté dans l'ordre décroissant du total des points obtenus comme indiqué ci-dessus. Les candidats ayant obtenu le même total de points sont classés dans l'ordre décroissant de leurs totaux d'admissibilité (majoration éventuelle de 30 points incluse) puis par valeur décroissante du sous total de points obtenus pour l'ensemble des deux épreuves de mathématiques et des deux épreuves de physique et, enfin, si nécessaire par l'ordre croissant d'âge.

CONCOURS ÉCOLE POLYTECHNIQUE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Polytechnique admet chaque année des élèves français et étrangers issus de la filière PT des classes préparatoires. Toute demande de renseignements doit être adressée à :

Direction du Concours d'Admission

École Polytechnique

91128 PALAISEAU Cedex

Téléphone : 01 69 33 41 07

Télécopie : 01 69 33 30 16

Site Internet : www.polytechnique.fr

B - CONDITIONS D'ADMISSION

B – 1 Candidats de nationalité française

1. Être français ou naturalisé français avant la date de la première épreuve du concours.
2. Être né entre le 1er janvier 1983 et le 1^{er} septembre 1988.
3. Être titulaire soit du baccalauréat, soit d'un titre équivalent exigé pour l'accès à l'enseignement supérieur dans un pays étranger.
4. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.
5. N'avoir encouru aucune condamnation, même avec sursis, qui entraînerait la perte de son grade pour un officier de réserve.

B – 2 Candidats étrangers

1. Ne pas être de nationalité française à la date du début de la première épreuve écrite du concours. Seuls pourront être reclassés dans la catégorie générale (français) les étrangers pour lesquels un décret de naturalisation interviendrait avant la date du jury d'admission, sous réserve qu'ils remplissent toutes conditions (âge, diplôme, aptitude physique) et aient effectivement composé dans toutes les matières obligatoires pour les candidats français.
2. Être né après le 1er janvier 1979.
3. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.

C - PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les frais de dossier sont fixés à 60 euros (gratuits pour les boursiers du gouvernement français).

D - CONSTITUTION DES DOSSIERS

Pour leur inscription au concours d'admission à l'École Polytechnique, les candidats doivent fournir les documents suivants :

1. Une photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport ou un extrait d'acte de naissance.
2. Une photocopie du diplôme du baccalauréat ou du titre admis en équivalence.
3. Une déclaration signée par le candidat certifiant qu'il a pris connaissance des textes officiels concernant le statut des élèves français ou des élèves étrangers de l'École polytechnique et des modalités du concours.
4. Un certificat médical délivré par un médecin choisi par le candidat et établi sur l'imprimé fourni à cet effet.

Les pièces spécifiques sont disponibles sur le serveur Internet de l'École polytechnique (<http://www.polytechnique.fr>) et doivent être imprimées par les candidats.

E – SPÉCIFICITÉS DES ÉPREUVES POUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Les candidats admissibles au concours d'admission à l'École Polytechnique devront venir à l'École Polytechnique pour y passer les épreuves spécifiques décrites ci-dessous qui s'ajoutent aux épreuves orales

organisées par la Banque P1. **Des la publication des résultats d'admissibilité sur le site Web de la Banque PT, les candidats admissibles devront se connecter sur le site Web de l'Ecole Polytechnique (<http://www.polytechnique.fr>) pour connaître les jours et heures de leurs convocations pour ces épreuves spécifiques.** En raison des délais très brefs, il ne sera pas envoyé de convocation écrite individuelle.

E – 1 ÉPREUVE ÉCRITE DE LA BANQUE

L'épreuve écrite de langue vivante n'est pas comptée pour l'admissibilité et n'intervient que pour l'admission.

Pour le calcul du total de points pris en compte pour l'admissibilité, les candidats français inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures bénéficient d'une majoration de 50 points. Cette majoration est ramenée à 30 points pour les candidats inscrits pour la seconde fois en deuxième année d'études supérieures.

Pour les candidats étrangers, l'épreuve écrite de français est facultative.

E – 2 ÉPREUVE ÉCRITE OBLIGATOIRE D'INFORMATIQUE

Elle n'intervient que pour l'admission et ne concerne donc que les candidats admissibles aux épreuves orales. La note est affectée du coefficient 4.

Elle se déroulera à l'Ecole polytechnique.

E – 3 ÉPREUVES ORALES

Les épreuves orales sont prises parmi celles du groupe 2, telles qu'elles sont décrites et avec les coefficients indiqués dans la notice générale de la Banque filière PT.

L'épreuve facultative de seconde langue vivante donne lieu à une bonification de points pour l'admission.

Si la note N est supérieure à 10, le candidat bénéficie de $4 \times (N-10)$ points supplémentaires.

L'épreuve d'analyse de documents scientifiques qui remplace l'épreuve de TIPE, est organisée à l'École polytechnique. Un dossier comprenant un ou plusieurs textes relevant des domaines de la physique et/ou de la technologie est fourni au candidat, qui dispose de deux heures pour préparer un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré éventuellement par la projection d'un petit nombre de transparents, et suivi d'un entretien de 25 minutes environ avec l'examinateur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat. Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires. L'épreuve permet d'apprécier l'aptitude des candidats à analyser le contenu de textes scientifiques en identifiant les problèmes posés et en examinant les solutions apportées, et à en faire une présentation synthétique. L'entretien permet de vérifier que le candidat a bien compris tous les aspects du thème proposé dans le dossier, en élargissant éventuellement le débat à un domaine scientifique ou technique plus vaste. Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

E – 4 ÉPREUVES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Ces épreuves auront lieu à l'École Polytechnique avant les épreuves orales. La nature des épreuves est la suivante :

- Natation (50 mètres nage libre) ;
- Course de vitesse (100 mètres pour les garçons, 80 mètres pour les filles) ;
- Course de fond (1000 mètres pour les garçons, 600 mètres pour les filles) ;
- Saut en hauteur ;
- Lancer de poids (5 kg pour les garçons, 3 kg pour les filles).

Les barèmes sont identiques à ceux utilisés pour les candidats des filières MP et PC qui sont publiés dans l'arrêté du 23 novembre 2001 (J.O. du 16 décembre 2001). Chaque épreuve est notée sur 20 et affectée du coefficient 1, soit un coefficient 5 pour l'ensemble des épreuves.

F - CLASSEMENT FINAL

A l'issue des épreuves orales, les candidats français sont classés en fonction du total des points obtenus en prenant en compte les épreuves écrites d'admissibilité et d'admission, les épreuves orales d'admission et les épreuves d'éducation physique et sportives. Il s'y ajoute éventuellement des majorations de 120 et 80 points qui remplacent les majorations de 50 et 30 points introduites pour l'admissibilité.

Les candidats étrangers sont classés sur une liste séparée.

G - ADMISSION

Le jury peut rayer de la liste d'admission finale tout candidat ayant obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 20 dans quelque épreuve que ce soit, ou à 10/100 pour les épreuves d'éducation physique et sportive.

Le jury fixe le rang du dernier candidat français et du dernier candidat étranger susceptible d'être admis.

Les candidats admis reçoivent fin juillet leur convocation et leur dossier d'accueil. La rentrée est prévue début septembre. Ils sont néanmoins tenus de respecter les modalités de la procédure d'appel commun aux écoles d'ingénieurs.

H - APTITUDE PHYSIQUE

L'admission d'un candidat n'est définitive qu'après constatation que son aptitude physique est conforme aux normes médicales fixées par le ministre de la défense. Cette constatation est faite par le médecin-chef de l'École : les candidats susceptibles d'être admis sont convoqués pour cette visite médicale en juillet via le site Web de l'Ecole Polytechnique (<http://www.polytechnique.fr>).

Tout candidat qui a des doutes sur son aptitude peut demander avant ou pendant le concours l'avis du médecin-chef de l'École.

Les textes officiels spécifiques à l'École Polytechnique ainsi que toutes les dates concernant le déroulement des épreuves destinées aux admissibles sont consultables sur le site Internet de l'École Polytechnique (<http://www.polytechnique.fr/>), rubrique Admission-Ingénieur (concours).

CONCOURS ENS de CACHAN

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCOURS GROUPE PHYSIQUE TECHNOLOGIE

L'École Normale Supérieure de Cachan associe départements d'enseignement et laboratoires de recherche dont la plupart sont associés au CNRS. A l'issue de leur scolarité, les élèves peuvent opter pour une carrière d'enseignant-chercheur en université ou dans les grandes écoles, de chercheurs dans les organismes de recherche, de professeur agrégé (PRAG) dans l'enseignement supérieur, de professeur du second degré nommé dans les enseignements post - baccalauréat (CPGE-BTS,...), de cadre supérieur dans des entreprises ou des administrations publiques, comme l'autorise le statut (1987) des élèves de l'École.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'École, la demande doit être adressée à :

ENS CACHAN
61 avenue du Président Wilson
94 235 CACHAN CEDEX
Téléphone : 01 47 40 20 78 - fax : 01 47 40 27 45 –
Mail : concours@conc.ens-cachan.fr - site WEB : <http://www.ens-cachan.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-1 – Constitution des dossiers

Le candidat doit être titulaire, soit d'un baccalauréat, soit d'un titre ou diplôme admis en équivalence de celui-ci.

Les candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant la fin d'un deuxième cycle d'études de l'enseignement supérieur ne peuvent être autorisés à concourir.

Le candidat doit être âgé de 23 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours. Cette limite d'âge est reculée du temps passé au service national à titre obligatoire, d'un an par enfant ou par personne handicapée à charge, en outre, une dispense d'âge d'un an au plus peut être accordée à titre exceptionnel par le recteur d'académie.

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 s'il est ressortissant d'un Etat membre de la communauté européenne. (le candidat étranger qui remplit les conditions d'âge et de titre peut faire acte de candidature, mais il ne pourra, en aucun cas, être nommé élève de l'Ecole il sera élève hors cadre, à charge pour lui ou pour son gouvernement, d'acquitter ses frais de pension et de scolarité)

Aptitude physique :

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983. Une visite médicale est obligatoire pour valider l'intégration à l'Ecole. Cette visite est organisée par l'ENS à la rentrée.

B-2 – Engagement décennal

À son entrée à l'ENS le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'Ecole. Il signe un engagement décennal en même temps que son procès verbal d'installation en tant que fonctionnaire stagiaire.

B-3 – frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
néant	néant

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C.

C-1 Convocation

Chaque candidat régulièrement inscrit est destinataire, dans le **courant du mois d'avril** d'une convocation individuelle portant l'adresse du centre où il doit concourir ainsi que son numéro de place.

C-2 Lieu de passage des épreuves écrites : des centres d'écrits sont ouverts à Paris et en province.

C-3 Épreuves écrites

Les épreuves de Français I (coefficient 4) et de Langue vivante I (coefficient 1) sont des épreuves écrites d'admission

C-4 Résultats

L'admissibilité est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Les résultats sont affichés à l'ENS de Cachan. Ils sont consultables sur les sites Internet (BanquePT.com, interens.org et www.ens-cachan.fr)

Chaque candidat admissible reçoit un courrier lui signifiant son admissibilité.

Chaque candidat non admissible reçoit ses notes aux différentes épreuves écrites et le total du dernier admissible.

D - ÉPREUVES ORALES

Lieu de passage des épreuves orales et pratiques

Un seul centre d'épreuves, sur le site de Cachan.

Les candidats sont destinataires individuellement d'une convocation. La liste de passage est consultable sur le site Internet <http://www.banquept.com>.

E - TIPE

Cette épreuve est intégrée dans la **banque d'épreuves communes de TIPE**

F - ADMISSION

Bonification : aucune bonification n'est accordée. L'admission est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Communication des résultats

Les résultats définitifs sont affichés à l'ENS de Cachan.

Ils sont consultables sur les sites Internet (BanquePT.com, interens.org et www.ens-cachan.fr).

Chaque candidat classé reçoit un courrier lui signifiant son admission ou son classement sur liste complémentaire.

Chaque candidat non classé reçoit ses notes aux différentes épreuves écrites et orales et les totaux des derniers admis et classés.

Gestion des appels à l'ENS de Cachan

La procédure d'intégration est indiquée en partie E.

Les candidats classés à l'ENS de Cachan reçoivent une documentation sur l'ENS à la suite du jury d'admission.

Les candidats affectés à l'ENS reçoivent le dossier d'intégration dès réception de leur décision d'affectation (« oui définitif » dans la procédure SCEI) par le Service Concours de l'ENS de Cachan.

CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les candidats au concours PT ne peuvent pas présenter, la même année, les autres concours communs polytechniques.

Un candidat ne peut se présenter à plus de trois sessions.

Demande de renseignements à adresser au :

Service des concours communs polytechniques
BP 44410
31405 TOULOUSE CEDEX 4

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B - 1 Conditions d'inscription

- Aucune condition d'âge, de diplôme ni de scolarité n'est exigée.
- **Bonification** : Les candidats inscrits pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat à la rentrée 2004 bénéficient de 30 points à l'issue des épreuves orales.
- La procédure d'inscription figure en partie B de la brochure.

B - 2 Frais de dossier et Droits d'inscription :

Les candidats boursiers et/ou pupilles de la nation sont exonérés (sous réserve de fournir les pièces justificatives demandées).

	CANDIDATS NON BOURSIERS	CANDIDATS BOURSIERS
FRAIS DE DOSSIER	140 €	-
DROITS D'INSCRIPTION	20 €	-

C - ÉPREUVES ÉCRITES

La nature et les coefficients des épreuves écrites d'admissibilité sont indiqués au & 6-4 - partie C de la brochure.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats au concours commun polytechnique PT **subiront les épreuves orales du groupe 2** (coefficients indiqués page 17 de la brochure).

LANGUE VIVANTE FACULTATIVE :

Le choix de la langue vivante facultative doit répondre à deux critères :

1 - la langue obligatoire et la langue facultative doivent être distinctes

2 - une des deux langues choisies doit obligatoirement être l'anglais.

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans le total des points des épreuves orales.

E - TIPE

Les concours communs polytechniques participent à l'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION

F - 1 Dispositions générales

L'admission définitive dans une école est subordonnée à un examen pratiqué par le médecin assermenté de l'établissement et à l'issue duquel le candidat devra être reconnu indemne de toute affection ou infirmité incompatible avec l'exercice d'une fonction quelconque d'ingénieur.

F - 2 Liste des écoles recrutant sur le concours commun polytechnique P1

ÉCOLE	ADRESSE	tél.	Places susceptibles d'être offertes
École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSMM)	26 Chemin de l'Épitahe - 25030 BESANCON CEDEX	03.81.40.27.00	42
École Nationale Supérieure d'Électronique, d'Informatique et Radiocommunications de Bordeaux (ENSEIRB)	1 Av. du Docteur Schweitzer - Domaine Universitaire - BP 99 - 33402 TALENCE	05.56.84.65.00	4
École Nationale Supérieure des Ingénieurs des Études et Techniques d'Armement de Brest (ENSIETA Civil)	2 Rue François Verny - 29806 BREST CEDEX 9	02.98.34.87.80	9
École Nationale Supérieure d'Ingénieur de Caen (ENSICAEN)	6 Boulevard Maréchal Juin - 14050 CAEN CEDEX	02.31.45.27.71	15
Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications de Clermont-Ferrand (ISIMA)	Complexe des Cèzeaux - BP 10125 - 63173 CLERMONT-FERRAND	04.73.40.50.00	6
École Française de Papeterie et des Industries Graphiques de Grenoble (EFPG)	461 Rue de la Papeterie - BP 65 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.69.00	4
École Nationale Supérieure d'Électrochimie et d'Électrometallurgie de Grenoble (ENSEEG)	Domaine Universitaire - BP 75 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.65.00	2
École Nationale Supérieure d'Électronique et de Radioélectricité de Grenoble (ENSERG)	23 Rue des Martyrs - BP 257 - 38016 GRENOBLE CEDEX 1	04.76.85.60.00	2
École Nationale Supérieure d'Hydraulique et de Mécanique de Grenoble (ENSHMG)	1023 Rue de la Piscine - BP 95 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.50.00	23
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Électriciens de Grenoble (ENSIEG)	Domaine Universitaire - BP 46 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.71.09	10
École Nationale Supérieure de Physique de Grenoble (ENSPG)	Domaine Universitaire - BP 46 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.72.66	2
École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle de Limoges (ENSCI)	47-73 Avenue Albert Thomas - 87065 LIMOGES CEDEX	05.55.45.22.22	4
École Supérieure de Chimie, Physique, Électronique de Lyon - Électronique (CPE Lyon)	Domaine Scientifique de la Doua - 43 Bd du 11 Novembre 1918 - BP 2077 - 69616 VILLEURBANNE CEDEX	04.72.43.17.00	2
École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique de Nancy (ENSEM)	2 Avenue de la Forêt de Haye - 54516 VANDŒUVRE LES NANCY CEDEX	03.83.59.59.59	6
Centre d'Études Supérieures des Techniques Industrielles de Paris (SupMeca PARIS)	3 Rue F. Hainaut - 93407 SAINT OUEN CEDEX	01.49.45.29.00	17
École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers (ENSMA)	1, Avenue Clément Ader - BP 40109 - 86961 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL CEDEX	05.49.49.80.80	5
Centre d'Études Supérieures des Techniques Industrielles de Toulon (SupMeca TOULON)	Place G. Pompidou - Quartier Mayol - 83000 TOULON	04.94.03.88.00	3
École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse (ENSEEIH)	2 Rue Charles Camichel - BP 7122 - 31071 TOULOUSE CEDEX 7	05.61.58.82.00	9
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Construction Aéronautique de Toulouse (ENSICA)	1 Place Emile Blouin - 31056 TOULOUSE CEDEX 5	05.61.61.85.00	2
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique Automatique Mécanique Énergétique et Électronique de Valenciennes (ENSIAME)	Le Mont Houy - 59313 VALENCIENNES CEDEX 9	03.27.51.18.72	12
TOTAL			179

**CONCOURS COMMUN EUCLIDE
(EFREI, EISTI, ESIEA, ESME Sudria, ITECH)**

A – INFORMATION GÉNÉRALES

Cinq écoles regroupant plus de 3.000 étudiants, associées dans le concours commun EUCLIDE, proposent cinq méthodes pédagogiques, cinq spécificités dans des orientations technologiques de pointe dans les domaines de l'électronique, du génie électrique, de l'informatique, des télécommunications, de l'automatique, de la chimie de performance.

Mais l'unicité de ces cinq écoles se retrouve à travers leurs caractéristiques originales :

- **une grande autonomie de gestion**, assurant une adaptation rapide à l'évolution des technologies, notamment dans le cadre des Technologies de l'Information et de la Communication,
- **un suivi personnalisé des étudiants**, en particulier par les Travaux pratiques et les projets,
- **une large ouverture à l'international**, permettant d'effectuer une partie des cursus à l'étranger, pouvant conduire à un double diplôme, familiarisant les étudiants à des méthodes de travail différentes et à l'acquisition de cultures diversifiées,
- **des contacts étroits avec les entreprises**, répondant aux formations d'ingénieurs conformes à leurs demandes ; notamment par les stages,
- **une volonté d'assurer une formation générale**, dépassant la simple formation technique, par le développement de la communication, de la gestion par objectifs de l'économie et de la connaissance de l'entreprise.

Renseignements :

<http://www.concours-euclide.org>

ou par courrier : Concours EUCLIDE - Site REGUS - 118 Av de France - 75013 PARIS

ou par téléphone : 01 34 25 10 15

Les renseignements spécifiques aux écoles devront être demandés directement auprès de celles-ci aux coordonnées ci-après.

École	Nom de l'école et coordonnées
EFREI	École d'Ingénieurs des Technologies de l'Information et du Management 30-32, avenue de la République – 94815 VILLEJUIF cedex Tél : 01.46.77.64.67 – Fax : 01.46.77.65.77 http://www.efrei.fr
EISTI	École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information Avenue du Parc – 95011 CERGY-PONTOISE cedex Tél : 01.34.25.10.10 – Fax : 01.34.25.10.00 http://www.eisti.fr
ESIEA	École Supérieure d'Informatique – Electronique – Automatique 9, rue Vésale – 75005 PARIS Tél : 01.55.43.23.23 – Fax : 01.43.90.21.33 http://www.esiea.fr
ESME Sudria	ESME Sudria 38, rue Molière - 94200 Ivry sur Seine Tél. : 01.56.20.62.00 - Fax : 01.56.20.62.62 contact@esme.fr
ITECH	Institut Textile et Chimique de Lyon 87, chemin des Mouilles - 69134 ECULLY Cedex Tél : 04.72.18.04.80 – Fax : 04.72.18.95.45 http://www.itech.fr

B – FRAIS DE DOSSIER

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C – ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C, (coefficients uniques pour les 5 écoles du concours commun).

D – ÉPREUVES ORALES : À l'issue des épreuves écrites, le jury du concours commun EUCLIDE établit une barre de classement pour les « grands admis » (dispensé d'épreuve orale) et une barre d'admissibilité. Chaque école organise par la suite son épreuve orale (entretien) selon des modalités propres :

	EFREI	EISTI	ESIEA	ESME SUDRIA	ITECH
COEF. DES ENTRETIENS	15	15	15	15	15

E – TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F – ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Neuf grandes écoles d'ingénieurs de la FESIC (Fédération d'Écoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres) organisent cette année un concours commun et offrent 275 places. Appartenant à la Conférence des Grandes Écoles, elles forment plus de 1.000 ingénieurs chaque année dans toutes les disciplines des sciences de l'ingénieur. Leurs diplômés sont habilités par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Ces grandes écoles, qui ont la force d'un réseau, proposent un accompagnement personnalisé de leurs étudiants vers les métiers de leur choix. En effet, leur pédagogie repose sur des valeurs essentielles :

- la formation des élèves vers un métier, avec une prise en compte déterminante de la dimension internationale et avec un objectif d'insertion professionnelle réussie,
- une adéquation des formations aux attentes du monde économique, grâce à une étroite collaboration avec les entreprises tout au long du cursus,
- une attention marquée aux valeurs humaines : l'ouverture d'esprit et le respect des autres, l'esprit d'initiative et le travail en équipe, la capacité à s'intégrer et la solidarité...

La brochure de présentation générale de l'ensemble des écoles du Concours FESIC Prépa est disponible dans les secrétariats des lycées et peut être obtenue sur simple demande par Internet : www.fesic.org ou par courrier au secrétariat de la FESIC, 35 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris

Une documentation plus complète de chaque école peut être demandée directement à chacune d'elles.

B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Le choix des écoles se fait au moment de l'inscription.

Les droits de dossier propres au Concours FESIC Prépa sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque bancaire ou postal). Ils sont les suivants, quel que soit le nombre d'écoles que le candidat choisi parmi les 9 :

Non Boursiers	Boursiers
50 €	25 €

C - ÉPREUVES - ADMISSIBILITE - ADMISSION

Les épreuves écrites retenues par le Concours FESIC Prépa ainsi que leurs coefficients sont indiqués dans la partie C de cette brochure.

À la suite des épreuves écrites, chaque jury d'école établit une liste d'admissibilité. Chaque candidat déclaré admissible par une école est convoqué par elle à un entretien qui se déroulera dans ses locaux, devant un jury pouvant réunir enseignants et cadres des entreprises.

Pour l'école Louis de Broglie, une épreuve de TIPE, distincte de l'entretien et analogue à la partie C de l'épreuve nationale (compte-rendu du TIPE de l'année) est organisée le même jour.

Les coefficients sont les suivants :

	ESCOM	ESEO	ESTIT	HEI	ISEN Brest	ISEN Lille	ISEN Toulon	ISEP	Louis de Broglie
Entretien	5 (pour chacune des écoles)								
TIPE	pas de TIPE								5

L'appel dans les écoles se fait selon la procédure commune d'admission décrite en partie E de cette brochure.

Les neuf écoles du Concours FESIC Prépa sont les suivantes :

École	Nom et coordonnées	Places offertes
ESCOM	École Supérieure de Chimie Organique et Minérale 13, boulevard de l'Hautil – 95092 CERGY-PONTOISE Cedex Tel : 01.30.75.60.20 – Fax : 01.30.75.60.21 – www.escom.fr	3
ESEO	École Supérieure d'Électronique et d'informatique de l'Ouest 4, rue de la Boulaye – BP 30926 – 49009 ANGERS Cedex 01 Tel : 02.41.86.67.67 – Fax : 02.41.87.99.27 – www.eseo.fr	5
ESTIT	École Supérieure des Techniques Industrielles et des Textiles 41, rue du Port – 59046 LILLE Cedex Tel : 03.28.38.46.60 – Fax : 03.28.38.46.61 – www.estit.fr	5
HEI	Hautes Études d'Ingénieur 13, rue de Toul – 59046 LILLE Cedex Tel : 03.28.38.48.58 – Fax : 03.28.38.48.04 – www.hei.fr	4
ISEN-Brest	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Brest 20, rue Cuirassé Bretagne – CS 42807 – 29228 BREST Cedex 2 Tel : 02.98.03.84.00 – Fax : 02.98.03.84.10 – www.isen.fr	5
ISEN-Lille	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Lille 41, boulevard Vauban – 59046 LILLE Cedex Tel : 03.20.30.40.50 – Fax : 03.20.30.40.51 – www.isen.fr	5
ISEN-Toulon	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Toulon Quartier Mayol – Place Georges Pompidou – 83000 TOULON Tel : 04.94.03.89.50 – Fax : 04.94.03.89.51 – www.isen.fr	5
ISEP	Institut Supérieur d'Électronique de Paris 28, rue Notre-Dame des Champs – 75006 PARIS Tel : 01.49.54.52.43 – Fax : 01.49.54.52.01 – www.isep.fr	5
Louis de Broglie	École Louis de Broglie – Groupe ECAM Campus de Ker Lann – Contour Saint Exupéry – 35170 BRUZ Tel : 02.99.05.84.00 – Fax : 02.99.05.84.19 – www.ecole-debroglie.fr	12

**CONCOURS COMMUN des ÉCOLES DES MINES (ENSTIM)
d'ALBI, ALÈS, DOUAI, NANTES**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai, Nantes - *membres du GEM (Groupe des Écoles des Mines)* - forment des ingénieurs généralistes avec un choix d'options dans les domaines : Environnement, Matériaux, Génie des Procédés, Énergétique, Informatique, Automatique, Productique, Génie Civil, Génie Industriel. Depuis 1998, l'admission des élèves des classes de SPE s'effectue directement en deuxième année des Ecoles des Mines.

Pour obtenir davantage de renseignements,

la notice du concours est disponible sur le site : www.mines.net, ainsi qu'à l'adresse suivante

**Secrétariat des Concours Communs des Écoles des Mines
d'Albi, Alès, Douai, Nantes**
BP 704 - 59507 DOUAI Cedex
Tél. 03 27 71 26 26 - Fax 03 27 71 29 82
e-mail : concours@ensm-douai.fr

Les brochures de présentation de chaque école sont disponibles aux adresses suivantes :

Ecoles	places offertes PT
École des Mines d'ALBI , Direction des Études – Service Admissions Route de Teillet - 81013 ALBI CT Cedex 09 Tél.: 05-63-49-30-45 ; Fax : 05-63-49-30-99 e-mail admissions@enstimac.fr ; serveur web http://www.enstimac.fr	3
École des Mines d'ALÈS , Équipe Admissions 6, Avenue de Clavières - 30319 ALÈS Cedex Tél. : 04-66-78-50-98 ou 50-57 ; Fax : 04-66-78-50-34 e-mail admissions@ema.fr ; serveur web http://www.ema.fr	9
École des Mines de DOUAI , Service Admissions 941, rue C. Bourseul - B.P. 838 ; 59508 DOUAI Cedex Tél. : 03-27-71-20-27 ; Fax : 03-27-71-25-25 e-mail admissions@ensm-douai.fr ; serveur web http://www.ensm-douai.fr	8
École des Mines de NANTES , Service Admissions 4 rue Alfred Kastler – BP 20722 ; 44307 NANTES Cedex 3 Tél. : 02-51-85-81-45 ; Fax : 02-51-85-81-29 e-mail admissions@emn.fr ; serveur web http://www.emn.fr	5
Total places	25

B - INSCRIPTIONS et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
53 €	53 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Toutes les épreuves écrites spécifiées sont obligatoires. Les résultats d'admissibilité se feront sur les sites Internet <http://www.banquept.com>. Ces résultats seront également accessibles sur le site www.mines.net. Aucune bonification de points n'est accordée.

D - ÉPREUVES ORALES

Le secrétariat du concours commun des Écoles des Mines organise les épreuves orales d'admission spécifiques (sauf TIPE – Épreuve commune) du 20 juin au 8 juillet 2005 (durée des épreuves : un jour, en région parisienne).

Les candidats déclarés admissibles seront informés des modalités par courrier.

L'oral comporte quatre épreuves obligatoires :

- Mathématiques (coefficient 10),
- Sciences Industrielles (coefficient 10),
- Langue vivante (anglais, allemand ou espagnol) (coefficient 10),
- Entretien avec un jury (coefficient 10),

auxquelles s'ajoute l'épreuve commune TIPE (coefficient 10).

Aucune bonification de points n'est accordée.

E - TIPE : épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Toute note égale à zéro à une épreuve écrite est éliminatoire.

Toute note inférieure ou égale à 4 à une épreuve orale est éliminatoire.

Pour l'admission, est prise en compte la totalité des points obtenus aux épreuves écrites et orales (points à une épreuve égale note sur 20 obtenue à l'épreuve multipliée par le coefficient correspondant).

**CONCOURS E.I.C.
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Ingénieurs de Cherbourg, Université de Caen Basse-Normandie. Date de création : 1993.

Établissement public habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur.

L'E.I.C. forme des ingénieurs généralistes de la production, possédant en plus les connaissances nécessaires sur les ambiances contrôlées des unités de fabrication (qualité de l'air, qualité des surfaces, conditions de travail, gestion des risques, maîtrise des contaminations en phase d'exploitation et/ou de maintenance)

La formation est organisée autour de cinq pôles pédagogiques :

- connaissance des fonctionnalités communes des lignes de fabrication (EEA, Mécanique, Matériaux),
- pilotage du processus de production,
- maîtrise d'ambiance[®],
- communication et culture internationale,
- préparation à l'exercice de l'activité professionnelle (projets, stages).

Coût de la scolarité : droits universitaires + sécurité sociale.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École d'Ingénieurs de Cherbourg

Rue Louis Aragon

BP 78

50130 CHERBOURG - OCTEVILLE

Tél : 02.33.01.42.00. Fax : 02.33.01.42.01.

site Web www.eic.unicaen.fr e-mail : eic@chbg.unicaen.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury.

Chaque candidat déclaré admissible reçoit une convocation écrite aux épreuves orales.

D - ÉPREUVES ORALES

L'EIC organise une épreuve d'admission dans les locaux de l'École du 13 juin au 07 juillet 2005.

Les candidats sont évalués sur les critères suivants : expression écrite / expression orale, culture scientifique et technique, dynamisme / initiative / motivation. La fiche synoptique du TIPE peut servir de base à l'évaluation de la culture scientifique et technique.

Une note est attribuée au candidat à la suite de ces évaluations et est affectée d'un coefficient 5. Le jury peut fixer une note éliminatoire pour cette épreuve d'admission.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

**CONCOURS EIVL
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'EIVL (École d'Ingénieurs du Val de Loire) - École publique implantée à BLOIS - est une composante de l'Université François Rabelais de TOURS. Elle forme des ingénieurs généralistes en 5 ans - préparation intégrée - en "Génie des Systèmes Industriels". L'école offre 25 postes au concours.

Les 4 options de 5ème année :

- Sécurité de Fonctionnement et Systèmes Industriels,
- Ingénieur Création Production pour l'Industrie Mécanique,
- Ingénieur Négociateur de Produits Industriels,
- Systèmes Automatisés et Instrumentation,

s'appuient sur une double compétence mécanique - électrique/électronique complétée par une culture Systèmes Industriels et Sciences Humaines. En termes de débouchés, sont concernées toutes les industries dans pratiquement tous les métiers de l'Ingénieur : de la R&D à l'environnement industriel en passant par les achats, les méthodes, la qualité...

Frais de scolarité : droits universitaires + sécurité sociale + mutuelle (éventuellement)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

EIVL - Service de la Scolarité
Rue de la Chocolaterie
B.P. 3410 - 41034 BLOIS Cedex
Tel : 02 54 55 84 03 - Fax : 02 54 55 84 41
e-mail : eivl@univ-tours.fr - site : www.eivl.univ-tours.fr

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury sans qu'aucune note ne soit inférieure à un seuil éliminatoire également défini par le jury.

A l'issue des épreuves écrites, chaque candidat reçoit une convocation l'invitant à contacter l'École pour fixer sa date de passage.

D - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

E - ÉPREUVES ORALES ET ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'EIVL organise dans ses locaux à BLOIS les entretiens avec les candidats admissibles.

CONCOURS ENSI Bourges (Groupe Archimède)

A - INFORMATIONS GENERALES

L'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges forme, dans sa filière MRI, des ingénieurs généralistes, hautement qualifiés dans le domaine du génie de la Maîtrise des Risques Industriels. De par sa formation, cet ingénieur prendra en charge des études de prévention et de gestion des risques sous leurs différents aspects : techniques, financiers, facteurs humains... aussi bien dans les grandes entreprises que dans les unités de taille moyenne. L'école, dans sa filière MRI, offre 4 places pour les candidats PT.

☛ Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges

Service Concours - 10, boulevard Lahitolle - 18020 BOURGES cedex

tel : 02 48 48 40 23 Fax : 02 48 48 40 40 e-mail : concours@ensi-bourges.fr

Site Web : <http://www.ensi-bourges.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
10 €	20 €

C - EPREUVES ECRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les résultats d'admissibilité seront publiés sur Internet : <http://www.ensi-bourges.fr/concours>.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat à la rentrée 2002 bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - EPREUVES ORALES

Les épreuves orales auront lieu au choix à Bourges ou à Paris (fin juin/ début juillet 2005 - Inscription **sur Internet** <http://www.ensi-bourges.fr/concours>). Les dates des épreuves orales et la procédure d'inscription seront précisées par courrier à tous les candidats inscrits aux épreuves écrites. Une fiche synoptique TIPE à compléter et à remettre au jury lors des épreuves orales sera jointe à ce courrier. Les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée et comprennent :

Une épreuve d'anglais adaptée au niveau 1^{ère} ou 2^{ème} langue : coef. 3 (test écrit d'une durée de 20 min + entretien d'une durée de 15 min).

Un entretien – TIPE : coef. 6 (exposé du TIPE : 10 min - discussion portant sur le thème du TIPE et élargie à tout le domaine scientifique ou technique et aux motivations du candidat : 15 min).

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Les résultats seront proclamés sur Internet : <http://www.ensi-bourges.fr>. Tous les candidats classés pour suivre la procédure commune d'admission recevront par écrit la notification de leurs résultats.

**CONCOURS ENSIL
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges est une école publique (frais d'inscription 418 €) à vocation polytechnique.

Elle forme des ingénieurs polyvalents ayant acquis des compétences particulières dans quatre spécialités attractives et porteuses d'avenir :

- Eau et Environnement (EE),
- Electronique, Télécommunications et Instrumentation (ETI),
- Traitements de Surface et Matériaux (TSM),
- Mécatronique (MEI).

L'École dans les spécialités Mécatronique et Electronique Télécommunications et Instrumentation offre 6 places pour les candidats PT

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ENSIL

Parc Ester Technopole

87 068 LIMOGES Cedex

Tél : 05 55 42 36 70 Fax : 05 55 42 36 80

E mail : scolarite@ensil.unilim.fr

Site web : www.ensil.unilim.fr

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, *se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients.*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

L'épreuve orale, d'une demi-heure environ, consiste en un entretien relatif à la culture générale et à la motivation des candidats au métier d'ingénieur.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

CONCOURS ENSSAT (C.C. Archimède)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale Supérieure de Sciences Appliquées et de Technologie (E.N.S.S.A.T.) est une école universitaire d'ingénieurs, créée à Lannion en 1986. Composante de l'Université de Rennes 1, elle délivre un diplôme reconnu par la Commission du titre d'ingénieur dans trois spécialités différentes :

- **Électronique et Informatique Industrielle (EII),**
- **Logiciel et Système Informatique (LSI),**
- **Optronique (OPT)**

L'enseignement dispensé conjugue un haut niveau scientifique et technologique en alternance (6 mois) plus un stage à temps plein (5 mois) ou un Tutorat de l'Innovation (11 mois en alternance) qui donne à l'étudiant une expérience concrète et réelle de son futur métier. Deux langues vivantes sont enseignées à l'ENSSAT.

Le stage de fin d'études ou la troisième année peuvent être effectués à l'étranger (Europe, Etats-Unis, Canada, etc... pour le stage et Allemagne, Irlande, Espagne, Grande-Bretagne pour la troisième année). Les débouchés sont nombreux : recherche et développement, conception et développement, maintenance expertise, recherche universitaire, et de façon plus marginale la formation, le technico-commercial et le management, dans des domaines d'activités diversifiés tels que l'électronique, les réseaux de télécommunications, le génie logiciel, l'optronique, l'informatique industrielle, la micro-électronique, etc.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ENSSAT Service des Admissions
6, rue de Kerampont – BP 80518
22305 LANNION CEDEX
Tél : 02 96 46 50 30 Fax : 02 96 37 01 99
site Web : <http://www.enssat.fr> mél : concours@enssat.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury de l'ENSSAT. Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Les résultats seront communiqués aux candidats sur le site web : <http://www.enssat.fr>. Un dossier d'inscription sera adressé aux candidats admissibles.

D - ÉPREUVES ORALES

À l'issue des épreuves écrites, chaque candidat admissible reçoit une convocation à un entretien de motivation (pour le métier d'ingénieur, la spécialité choisie...) et d'évaluation du niveau d'anglais d'une durée de 20 minutes environ, dont le coefficient est de 6. Ces entretiens se déroulent entre le 1^{er} et le 15 juillet dans les locaux de l'école à Lannion, ainsi qu'à Paris, Lyon et Toulouse.

Le jury établit une liste classée d'admission par spécialité. La note globale prise en compte est la somme du total des points obtenus à l'écrit et du total des points obtenus à l'oral.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Une note d'entretien égale à zéro, ou une absence, sont éliminatoires.

Les résultats sont adressés par courrier aux candidats ayant participé à l'ensemble des épreuves et publiés également sur le site web <http://www.enssat.fr>.

**CONCOURS ENSTIB
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

École interne de l'Université Henri Poincaré – Nancy 1, l'ENSTIB forme des ingénieurs généralistes spécialisés pour les industries du bois et les industries des matériaux fibreux naturels, pour des responsabilités en production, bureau d'études, méthodes, recherche-développement, qualité...

En 2^e et 3^e année : orientation Productique, Construction ou Matériaux fibreux naturels.

Les grands secteurs d'activité des ingénieurs ENSTIB sont la menuiserie industrielle, l'ameublement, la construction, les matériaux à base de bois, les matériaux à base de fibres naturelles...

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois

27, rue du merle blanc - BP 1041 - 88051 ÉPINAL cedex 9

Tél : 03 29 29 61 00 - Fax : 03 29 29 61 38

E-mail : concours@enstib.uhp-nancy.fr - Internet : <http://www.enstib.uhp-nancy.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Les résultats de l'admissibilité (convocation à l'entretien ou élimination) sont publiés sur le site Web de l'École et affichés à l'ENSTIB. Ils sont notifiés aux candidats par courrier.

Les candidats admissibles sont convoqués à l'entretien aux environs du 20 juin.

D - ÉPREUVES ORALES

L'entretien d'admission à l'ENSTIB se déroule à ÉPINAL, dans les locaux de l'école, du 1^{er} au 8 juillet.

L'entretien a une durée de 30 minutes devant un jury de 3 ou 4 personnes (enseignant, enseignant de langues, industriel, ancien élève).

Il s'agit d'un entretien de personnalité et de culture générale, dont une partie se déroule dans une langue étrangère choisie par le candidat (anglais, allemand, éventuellement espagnol).

Cet entretien est précédé d'une épreuve écrite d'une durée de 30 minutes comportant des questions de français et de culture générale et éventuellement la rédaction d'un petit texte en langue étrangère, au choix anglais ou allemand (du type demande de stage) et/ou d'un texte en français (du type réponse à une annonce).

La production écrite n'est pas notée mais sert de point d'accrochage pour la discussion.

Pour l'admission, l'entretien a le même poids que les épreuves écrites d'admissibilité.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

CONCOURS ESIA (C.C. Archimède)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIA (École Supérieure d'Ingénieurs d'Annecy) est une école interne de l'Université de Savoie. Elle est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur à délivrer 4 diplômes d'ingénieurs ESIA respectivement en :

- AUTOMATIQUE et INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- GENIE LOGICIEL et des SERVICES
- PRODUCTIQUE (option mécatronique ou industrialisation)
- PHYSIQUE APPLIQUÉE et INSTRUMENTATION

La formation de 3 ans comporte une année de tronc commun et deux années de filière. Le choix de la filière se fait à la fin de la 1^{ère} année. Une partie des étudiants (10 à 15%) peut faire un Master recherche en même temps que la 3^{ème} année ESIA. L'ESIA offre 20 places en filière PT.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École Supérieure d'Ingénieurs d'Annecy
B.P. 806
74016 ANNECY CEDEX
tél : 04 50 09 66 00 fax : 04 50 09 66 49
email : etudes@esia.univ-savoie.fr web : <http://esia.univ-savoie.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclaré(e)s admissibles les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury. **L'absence de note à une épreuve est éliminatoire.** Le total des coefficients à l'écrit est de 14.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidat(e)s déclaré(e)s admissibles par le jury recevront une convocation écrite à une épreuve orale qui a la forme d'un entretien avec un jury. Cette épreuve qui se déroule dans les locaux de l'ESIA est destinée à juger la personnalité des candidat(e)s et leur motivation pour le métier d'ingénieur.

Le coefficient de cette épreuve est 6. **L'absence à l'entretien est éliminatoire.**

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

(cependant elle peut faire l'objet de questions lors de l'entretien).

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

A la suite des entretiens, le jury établit avec les notes pondérées de l'écrit et de l'oral, une liste des candidat(e)s classé(e)s de 1 à N susceptibles d'intégrer l'ESIA.

**CONCOURS ESIAL
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine est une école publique créée en 1990 au sein de l'Université Henri Poincaré Nancy I. Elle délivre le diplôme d'ingénieur reconnu par la commission du titre et forme des professionnels de très haut niveau dans les domaines de l'informatique, de la productique et des télécommunications.

Frais de scolarité : droits universitaires, soit environ 300 €/an (hors Sécurité sociale)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ESIAL

Campus Scientifique-BP 239
54506 VANDŒUVRE-LES-NANCY
Tél : 03 83 68 26 00 Fax : 03 83 68 26 09
site Web : www.esial.uhp-nancy.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les résultats d'admissibilité seront communiqués aux candidats sur le site Internet <http://www.banquept.com>. Un courrier leur sera également adressé par ESIAL. Les épreuves orales se dérouleront du 1^{er} au 8 juillet 2005. Les candidats admissibles choisiront leur date de convocation sur le site web de l'école : www.esial.uhp-nancy.fr.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

L'oral se déroule sur une demi-journée et comporte un entretien (1/2 heure) et une épreuve de langues (anglais ou allemand, 1/2 heure). L'entretien a pour objectif de déterminer si le candidat a les aptitudes et les motivations nécessaires au métier d'ingénieur.

Coefficients = entretien : 8 épreuve de langue : 3

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Total admission (écrit + oral) : 25

**CONCOURS ESIEC
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure d'Ingénieurs en Emballage et Conditionnement est une école publique créée en 1987 au sein de l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA). Elle délivre le diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres et forme des professionnels de très haut niveau dans les domaines de l'emballage et du conditionnement.

Frais de scolarité : droits universitaires

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ESIEC
Esplanade Roland Garros
Technopôle Henri Farman
BP 1029
51686 REIMS cedex
Tél : 03 26 91 85 66 Fax : 03 26 91 38 03
Mel : scol.esiec@univ-reims.fr site Web : www.esiec.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les résultats d'admissibilité seront communiqués aux candidats sur le site Internet <http://www.banquept.com>. Un courrier leur sera également adressé par l'ESIEC. Les épreuves orales se dérouleront la première quinzaine de juillet.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

L'oral se déroule à Reims et comporte un entretien (1/2 heure) de motivation et de culture générale. L'entretien a pour objectif de déterminer si le candidat a les aptitudes et les motivations nécessaires au métier d'ingénieur.

Coefficient entretien : 15

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

**CONCOURS ESIGEC
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIGEC (École Supérieure d'Ingénieurs de Chambéry) est une école interne de l'Université de Savoie. Elle est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur à délivrer 3 diplômes d'ingénieurs ESIGEC respectivement en :

- GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT (GE)
- INGÉNIERIE DU BÂTIMENT (IB)
- MATÉRIAUX COMPOSITES (MC)

Elle offre 14 places aux candidats de la filière PT (3 en GE, 6 en IB, 5 en MC).

La formation de 3 ans comporte des cours de tronc commun en parallèle aux cours de filière. Une partie des étudiants (10 à 15%) peut faire un MASTER Recherche en même temps que la 3^{ème} année.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École Supérieure d'Ingénieurs de Chambéry

Campus scientifique Savoie Technolac

73376 Le Bourget du Lac cedex

tél : 04 79 75 88 06 fax : 04 79 75 87 72

email : chrystelle.mathon@univ-savoie.fr web : <http://www-esigec.univ-savoie.fr/>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclaré(e)s admissibles les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury. L'absence de note à une épreuve est éliminatoire.

Les résultats d'admissibilité seront communiqués aux candidats sur le site Internet <http://www.banquept.com> et par courrier.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidat(e)s déclaré(e)s admissibles par le jury recevront une convocation écrite à une épreuve orale qui a la forme d'un entretien de motivation. Cette épreuve qui se déroule dans les locaux de l'ESIGEC est destinée à juger la personnalité des candidat(e)s et leur motivation pour le métier d'ingénieur.

L'absence à l'entretien est éliminatoire.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

(cependant elle peut faire l'objet de questions lors de l'entretien).

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

À la suite des entretiens, le jury établit avec les notes pondérées de l'écrit et de l'oral, une liste des candidat(e)s classé(e)s de 1 à N susceptibles d'intégrer l'ESIGEC. L'intégration se fait par spécialité (GE, IB, MC)

**CONCOURS ESIL
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIL (École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy) est une école interne de l'Université d'Aix-Marseille II. Elle est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs à délivrer 4 diplômes d'ingénieurs ESIL respectivement en :

Biomédical
Biotechnologie
Informatique
Matériaux

La filière Matériaux offre 10 places aux candidats de la filière PT.

Il est à noter qu'une nouvelle spécialité « Internet » du diplôme de l'ESIL devrait voir le jour à la rentrée 2005, sous réserve de l'habilitation par la CTI

La formation est de 3 ans. Une partie des étudiants peut faire un DEA en même temps que la 3^{ème} année.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy

Luminy Case 925
13288 MARSEILLE cedex
tél : 04 91 82 85 00

mel : infos@esil.univ-mrs.fr web : www.esil.univ-mrs.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclaré(e)s admissibles les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury. L'absence de note à une épreuve est éliminatoire.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidat(e)s déclaré(e)s admissibles par le jury seront soit convoqués à l'épreuve nationale de tipe (voir paragraphe E) soit, pour les moins bien classés, convoqués à une épreuve orale qui a la forme d'un entretien de motivation. Cette épreuve qui se déroule dans les locaux de l'ESIL est destinée à juger la personnalité des candidat(e)s et leur motivation pour le métier d'ingénieur.

L'absence à l'entretien est éliminatoire.

E - TIPE : participation à l'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

**CONCOURS ESINSA
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure d'Ingénieurs de Nice-Sophia Antipolis, créée en 1991 au sein de l'Université de Nice est une école publique habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Elle forme des ingénieurs polyvalents ayant des connaissances étendues en électronique et une formation plus approfondie par le biais d'options dans l'un des domaines suivants : Micro-électronique et instrumentation, Traitement numérique du signal, Télécommunications et réseau.

Frais de scolarité : droits universitaires auxquels peuvent s'ajouter la cotisation de sécurité sociale.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes:

ESINSA Service Concours
Parc de Sophia Antipolis
1645 route des Lucioles 06410 BIOT
Tel : 04.92.38.85.00 Fax : 04.92.38.85.02
<http://www.esinsa.unice.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B1 - L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B2 - Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Un courrier leur est également adressé par l'ESINSA.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

E - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Il n'y a pas d'épreuve orale.

Le candidat doit renvoyer à l'ESINSA le dossier reçu avec le courrier d'admissibilité, après l'avoir rempli et complété.

Une liste classant des candidats susceptibles de se voir proposer une place est alors établie.

Les candidats sont informés de leur classement par une lettre de l'école.

**CONCOURS ESIP
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ESIP) est une école publique (frais de scolarité : 642 €) à vocation polytechnique.

Elle forme des ingénieurs polyvalents ayant acquis des compétences particulières dans cinq spécialités attractives et porteuses d'avenir :

- **Automatique et Génie Électrique (A.G.E.) ;**
- **Éclairage-Acoustique-Climatisation (E.A.C.) ;**
- **Énergétique Industrielle (E.I.) ;**
- **Matériaux de Construction-Géotechnique-Génie Civil (M.C.G.G.C.) ;**
- **Traitement des Eaux et des Nuisances (T.E.N.).**

Pour la rentrée 2005, 5 places sont proposées en PT.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander une brochure à :

E.S.I.P.
40 Avenue du Recteur Pineau
86022 POITIERS CEDEX
E-mail : Scolarite@esip.univ-poitiers.fr
Site web : www.esip.univ-poitiers.fr

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients.

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

Entretien relatif à la culture générale et à la motivation des candidats au métier d'ingénieur (30 mn).

Résumé de texte (30 mn)

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

**CONCOURS ESSAIM
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure des Sciences pour l'Ingénieur de Mulhouse (ESSAIM) est une des composantes de l'Université de Haute Alsace de Mulhouse (68). Habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs, elle forme en 3 ans des ingénieurs dans les spécialités suivantes :

- Informatique et Réseaux
- Signaux et Systèmes

En 3^{ème} année, il est possible d'effectuer en parallèle un DEA. Il est également offert aux étudiants l'opportunité de faire leur 3^{ème} année à l'étranger (Canada, Suède...).

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ESSAIM – Service de la Scolarité
12, rue des frères Lumière
68093 MULHOUSE Cedex
Tél. : 03 89 33 69 08 – Fax : 03 89 42 32 82
e-mail : essaim.recrutement@uha.fr

Le nombre de places offertes est de 15.

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.
B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à un seuil fixé par le jury, sans qu'aucune note ne soit inférieure à un seuil éliminatoire également défini par le jury.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Les résultats des épreuves écrites sont disponibles sur le serveur ESSAIM (Tél. 03-89-42-68-92).

D - ÉPREUVES ORALES

L'ESSAIM organise, fin juin – début juillet, dans ses locaux à Mulhouse les épreuves orales, sous la forme d'entretiens avec des enseignants et des industriels, pour les candidats admissibles.

À l'issue du jury d'admissibilité, les résultats sont publiés sur le serveur ESSAIM et chaque candidat reçoit une convocation lui précisant les modalités pour son oral.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Sont déclarés admis, les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à un seuil fixé par le jury.

**CONCOURS ESSTIN
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Composante de l'Université Henri Poincaré Nancy 1, l'ESSTIN (École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy) forme en 5 ans des ingénieurs généralistes possédant une solide culture scientifique et technique. Elle a, depuis sa création en 1960, formé et diplômé plus de 3200 ingénieurs qui travaillent dans tous les secteurs.

Les étudiants ont le choix entre **8 options** de fin d'Études : Automatique, Ingénierie des Réseaux et Systèmes, Techniques Médicales, Maintenance Industrielle, Industrie et Environnement, Matériaux et Structures, Mécanique des Fluides et Énergétique, et Management des Systèmes Industriels (aux États-Unis).

Frais de scolarité : droits universitaires + sécurité sociale et mutuelle (éventuellement)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'École aux coordonnées suivantes :

ESSTIN – Service Concours
2, rue Jean Lamour – 54519 VANDOEUVRE-LES-NANCY CEDEX
Tél : 03 83 68 50 50 - Fax : 03 83 68 50 15
E-mail : concours@esstin.uhp-nancy.fr - Internet : www.esstin.uhp-nancy.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

E - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Les candidats les mieux placés seront déclarés « grands admissibles » et seront dispensés d'entretien. Les autres candidat(e)s déclaré(e)s admissibles seront convoqué(e)s à un entretien qui se déroulera à l'ESSTIN entre le 20 juin et le 12 juillet 2005. Cet entretien est destiné à juger la personnalité des candidat(e)s et leur motivation pour le métier d'ingénieur. L'absence à l'entretien est éliminatoire.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury. Les candidats sont informés de leur classement par une lettre de l'École.

**CONCOURS IST Paris 6
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Institut de Sciences et Technologie (IST) de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris-6), formation d'ingénieurs diplômés créée au sein de l'université Paris 6 depuis 1983, est sur le campus de Jussieu, à Paris, au cœur du quartier latin. L'IST est une école publique qui forme en 3 ans des ingénieurs diplômés dans quatre spécialités :

Électronique - Informatique, Sciences de la terre, Matériaux, Agroalimentaire

Le choix de la spécialité se fait à l'entrée à l'école. Les deux premières spécialités recrutent des élèves issus de classes préparatoires PT, le nombre de places offertes est de 10.

Électronique-Informatique

En plus des débouchés de l'informatique et de l'électronique, la double compétence proposée par cette spécialité ouvre un marché de l'emploi lié au développement des systèmes et composants électroniques programmables ou pilotés par informatique.

Trois options en dernière année. : Informatique de la Simulation Numérique, Logiciels des Systèmes Embarqués, Systèmes Électroniques.

Sciences de la Terre

L'objectif est de former des ingénieurs compétents dans la détermination de la nature du sous-sol à partir de ses caractéristiques physiques, la mise en œuvre d'actions mécaniques sur le sous-sol destiné à recevoir un ouvrage, la gestion des ressources en eau, le diagnostic et la dépollution des sols et des nappes, plus généralement la notion d'expertise pour les études d'environnement.

Deux options en dernière année : Géophysique-Géotechnique, Hydrogéologie.

Frais de scolarité : droits universitaires + sécurité sociale + mutuelle (éventuellement)

IST-Paris 6

Bâtiment Esclangon, BC 135

75252 Paris Cedex 5

Tel : 01 44 27 73 13 - Fax : 01 44 27 72 46

e-mail : dir-ist@ist.cicrp.jussieu.fr - site : www.ist.jussieu.fr

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury sans qu'aucune note ne soit inférieure à un seuil éliminatoire également défini par le jury.

À l'issue des épreuves écrites, chaque candidat admissible doit prendre rendez-vous sur le site (www.ist.jussieu.fr) de l'IST pour fixer sa date de passage de l'oral.

D - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

E - ÉPREUVES ORALES ET ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'IST-Paris 6 organise dans ses locaux à Paris les entretiens et tests de niveau d'anglais avec les candidats admissibles.

CONCOURS ISTASE (C.C. Archimède)

A - PRÉSENTATION

L'ISTASE est l'École d'Ingénieurs de l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne. Habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs, elle propose trois spécialités :

- ➔ Électronique et Optique
- ➔ Télécommunications et Réseaux
- ➔ Imagerie Numérique et Vision

auxquelles s'ajoute une formation en alternance "Optique et Vision Industrielles".

Le choix de la spécialité se fait à la fin de la 1^{ère} année en fonction des résultats scolaires, de l'origine académique de l'étudiant et de son souhait.

En 3^{ème} année, il est possible d'effectuer en parallèle un Master recherche (3 spécialités) ou un Master en entrepreneuriat. Il est également offert aux étudiants l'opportunité de réaliser un stage longue durée de 9 mois en télé-enseignement ou un stage classique de 5 mois.

B – INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclaré(e)s admissibles les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne fixée par le jury. **L'absence de note à une épreuve est éliminatoire.**

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidat(e)s déclaré(e)s admissibles par le jury recevront une convocation écrite à une épreuve orale. Il s'agit d'un entretien de motivation pour le métier d'ingénieur ; votre personnalité sera appréciée par le jury. **L'absence à l'entretien est éliminatoire.**

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

À la suite des entretiens, le jury établit avec les notes pondérées de l'écrit et de l'oral, une liste des candidat(e)s classé(e)s de 1 à N susceptibles d'intégrer l'ISTASE. Vous êtes averti personnellement par courrier de cette décision.

Pour en savoir plus, visitez notre site :

site web : <http://www.istase.com> - istase@univ-st-etienne.fr
Institut Supérieur des Techniques Avancées de Saint-Étienne
23 rue Paul Michelon – 42023 Saint-Étienne Cedex 2
Tél. (33) 04 77 48 50 00 - Fax (33) 04 77 48 50 39

**CONCOURS ISTIL
(C.C. Archimède)**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ISTIL (Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Lyon) est une école interne de l'Université Claude Bernard-Lyon I. Elle est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur à délivrer 4 diplômes d'ingénieurs ISTIL respectivement en :

- MECANIQUE
- SYSTEMES INDUSTRIELS
- MATERIAUX ET SURFACES
- MODELISATION ET CALCUL SCIENTIFIQUE

Elle offre 5 places aux candidats de la filière PT.

La formation de 3 ans comporte des cours de tronc commun en première année. Une partie des étudiants peut faire un Master recherche en même temps que la 3^{ème} année.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ISTIL-UCBL

Domaine scientifique de la Doua

15 Boulevard Latarjet

69622 Villeurbanne Cedex

tél : 04 72 43 27 16 fax : 04 72 43 12 25

email : istil@univ-lyon1.fr web : <http://www.univ-lyon1.fr/istil/>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les coefficients sont ceux du Concours Commun Archimède.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclaré(e)s admissibles les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury. L'absence de note à une épreuve est éliminatoire.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidat(e)s déclaré(e)s admissibles par le jury recevront une convocation écrite à une épreuve orale qui a la forme d'un entretien de motivation. Cette épreuve qui se déroule dans les locaux de l'ISTIL est destinée à juger la personnalité des candidat(e)s et leur motivation pour le métier d'ingénieur.

L'absence à l'entretien est éliminatoire.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

(cependant elle peut faire l'objet de questions lors de l'entretien).

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.

À la suite des entretiens, le jury établit avec les notes pondérées de l'écrit et de l'oral, une liste des candidat(e)s classé(e)s de 1 à N susceptibles d'intégrer l'ISTIL.

CONCOURS POLYTECH (C.C. Archimède)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le *concours Polytech* permet d'intégrer les écoles universitaires du Réseau Polytech : **Polytech'Grenoble, Polytech'Lille, Polytech'Marseille, Polytech'Montpellier, Polytech'Nantes, Polytech'Orléans, Polytech'Tours** et le CUST (Clermont-Ferrand). Toutes sont des écoles publiques dépendant du ministère de l'Éducation Nationale et reconnues par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Ces formations sont caractérisées notamment par une spécialisation dans un grand domaine industriel ou technologique.

142 places sont proposées dans 40 spécialités différentes (voir tableau).

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation du concours à l'adresse suivante :

Concours POLYTECH
BP 241 – 59665 VILLENEUVE D'ASCQ cedex
Tél (0) 320 417 500 Fax (0) 320 417 501
mel : contact@polytech-concours.org site web <http://www.polytech-concours.org>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Lors de la pré-inscription, vous choisissez 'Concours POLYTECH-EIFFEL'. Le choix des écoles et des spécialités sera exprimé au moment de la saisie de la liste de vœux pour l'affectation.

B-2 Frais de dossier :

Les droits propres au concours sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque bancaire ou postal). Ils sont de :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
25 €	50 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Parallèlement à la publication sur Internet des résultats, chaque candidat admissible doit impérativement, dès publication des résultats d'admissibilité, réserver un créneau horaire d'entretien sur Internet www.polytech-concours.org.

D - ÉPREUVES ORALES : entretien

Lors de l'inscription au concours, chaque candidat choisit un lieu d'entretien (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes, Orléans ou Tours). À la mi-juin, le candidat admissible choisit, sur Internet, l'un des créneaux horaires proposés (fin juin – première quinzaine de juillet).

Cette épreuve comportant une discussion d'une demi-heure avec deux personnes du corps enseignant, et/ou un industriel ou un ancien élève, est destinée à cerner :

- l'ouverture d'esprit du candidat,
- sa motivation pour le métier d'ingénieur et la(les) spécialité(s) souhaitée(s),
- sa capacité à exercer les fonctions d'ingénieur.

Les candidats doivent se présenter munis d'une pièce d'identité.

Cette épreuve est affectée d'un coefficient 5. Il n'y a pas de bonification supplémentaire attachée à l'entretien. Une note inférieure ou égale à 6/20 à cette épreuve est éliminatoire.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

L'admission se calcule sur un total de 19 coefficients.

Le jury établit une liste d'admission classée par spécialité.

Les résultats sont consultables sur Internet : www.polytech-concours.org, et notifiés par écrit à chaque candidat ayant participé à l'ensemble des épreuves.

**G - LISTE DES ÉCOLES DU CONCOURS
et des SPECIALITES ouvertes aux candidats de la filière PT**

CUST	Institut des Sciences de l'Ingénieur de Clermont-Ferrand Complexe Universitaire des Cézeaux - B.P. 206 - 63173 - AUBIERE Cedex tél. : 0 473 407 505 mel : scola@cust.univ-bpclermont.fr	Génie Civil Génie Électrique Génie Mathématique et Modélisation
POLYTECH' Grenoble	École polytechnique de l'université Grenoble 1 B.P. 53 - 38041 GRENOBLE cedex 9 Tél. : 0 476 827 902 mel : istg@ujf-grenoble.fr	Géotechnique Informatique Industrielle et Instrumentation Prévention des Risques Industriels, Hygiène, Sécurité, Environnement Sciences et Génie des Matériaux
POLYTECH' Lille	École polytechnique universitaire de Lille Cité Scientifique - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex tél. : 0 328 767 300 mel : scola@polytech-lille.fr	Génie Informatique et Statistique Géotechnique/Génie Civil Informatique - Microélectronique - Automatique Mécanique Science des Matériaux
POLYTECH' Marseille	École polytechnique universitaire de Marseille Institut Méditerranéen de Technologie (I.M.T.) Technopôle de Château-Gombert 13451 MARSEILLE Cedex 20 tél. : 0 491 054 436 www.polytech.univ-mrs.fr	Microélectronique et Télécommunications Génie Industriel et Informatique Mécanique Energétique
POLYTECH' Montpellier	École polytechnique universitaire de Montpellier Place Eugène Bataillon - 34095 MONTPELLIER Cedex 5 tél. : 0 467 143 165 mel : scola@polytech.univ-montp2.fr	Micro - Électronique et Automatique Informatique et Gestion Sciences et Technologie des Matériaux
POLYTECH' Nantes	École polytechnique de l'université de Nantes Rue Christian Pauc – B. P. 50609 44306 NANTES Cedex 3 tél. : 0 240 683 107 site web : http://polytech.univ-nantes.fr	Génie électrique Sciences des Matériaux Systèmes Electroniques et Informatique Industrielle Systèmes Informatiques – Logiciels et Réseaux Thermique-Energétique
POLYTECH' Orléans	École polytechnique de l'Université d'Orléans – Service Concours 8 rue Léonard de Vinci – 45072 ORLÉANS CEDEX 2 Tel : 0 238 417 052 mel : concours.polytech@univ-orleans.fr www.univ-orleans.fr/polytech	Électronique-Optique Mécanique-Énergétique-Matériaux Génie Civil-Environnement
POLYTECH' Tours	École polytechnique de l'université de Tours 64 avenue Jean Portalis 37200 Tours Tel : 0 247 361 418 email : polytech@univ-tours.fr	Informatique Productique

CONCOURS 3 IL

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Institut d'Ingénierie Informatique de Limoges, 3IL, créé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges, offre une large palette de domaines d'approfondissement autour de l'informatique, les réseaux, les télécommunications, le management de projet, l'image et le développement multimédia.

Les diplômés sont immédiatement opérationnels grâce à la participation de professionnels dans la formation et aux 6 mois de stage de fin d'études.

3IL propose le même diplôme par la voie de l'apprentissage à Rodez dès la 1^{ère} année et à Limoges à partir de la 2^{ème} année d'études. Dans ce cas la scolarité est gratuite et l'apprenti est rémunéré.

3IL propose 12 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir plus de renseignements, demandez-nous la brochure de l'école et les documents de présentation :

3IL

43 Rue Sainte Anne – BP 834

87015 LIMOGES CEDEX

Tél : 05 55 31 67 29 – Fax : 05 55 06 30 16

Web : <http://www.3il.fr> – e-mail : e3il@3il.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
23 €	46 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Les candidats en "3/2" pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat, bénéficient de 20 points de bonification.

À l'issue des épreuves écrites, les candidats premiers du classement peuvent être déclarés admis par le jury et donc dispensés de l'épreuve orale.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites reçoivent un courrier les informant de la procédure à suivre pour leur inscription à un entretien organisé par 3IL, à Limoges et à Versailles.

L'entretien (coefficient 10) dure 20 mn, devant un jury formé d'un représentant de la direction, un professeur et un élève. Le candidat dispose de 20 mn pour préparer un exposé de synthèse sur un sujet scientifique ou d'actualité illustré éventuellement par un ou plusieurs documents. Les sujets sont tirés au sort avant l'épreuve. Pendant l'entretien, il dispose de 5 mn pour se présenter, 10 mn pour la question d'actualité et 5 mn d'échange libre avec le jury.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Une note inférieure à 6/20 à l'entretien est éliminatoire.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondée en 1919 et reconnue par l'État, l'École Centrale d'Électronique est située **en plein cœur de Paris**. Elle a formé près de 4 500 ingénieurs et est membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) ainsi que de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (UGEI). Ses promotions comptent aujourd'hui environ 240 élèves ingénieurs.

L'ECE forme ses élèves aux Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) - **Télécommunications, Informatique, Réseaux, Électronique, Systèmes Embarqués, Multimédia** - qui constituent un secteur particulièrement dynamique et fortement demandeur en ingénieurs.

Largement tourné vers les besoins des entreprises, l'enseignement fait une part importante aux cours dispensés par des professionnels, aux projets en équipe et aux stages en entreprises (13 mois de stages au total, en France ou à l'étranger) et à la formation humaine et professionnelle (gestion, communication, etc.)

Dès la 2ème année du Cycle Ingénieur, les élèves préparent leur projet professionnel par le double choix :

- d'une **majeure technologique** : Systèmes d'Information et Réseaux – Systèmes Embarqués – Télécommunications et Réseaux.
- d'une **mineure professionnelle** : Ingénierie d'Affaires – Création d'Entreprise et Innovation Technologique – Audiovisuel et Médias Numériques – International – Recherche Scientifique – Associations...

En 3ème année du Cycle Ingénieur, **huit « voies d'approfondissement »** sont proposées : Computational Finance – Net Entreprise – Sécurité des Systèmes – Automobile et Véhicules Intelligents – Monétique – Habitat Intelligent - Réseaux Haut Débit et Multimédia – Wireless Technologies and Services.

La dimension internationale est très développée, notamment à travers plusieurs séminaires d'immersion sur des campus anglais pour tous les élèves. De plus près de 30% d'entre eux effectuent un stage ou la dernière année à l'étranger.

14 **double diplômes** possibles : 8 Master of Science au sein d'une université étrangère et 6 DEA ou Master Recherche à Paris VI (Jussieu) ou Paris XI (Orsay).

À travers les différents choix offerts aux élèves c'est **plus de 100 cursus différents** qui sont possibles.

Près de 70 % des diplômés trouvent leur premier emploi en moins de 2 mois. Le salaire moyen à l'embauche s'élève à environ 32 K€ bruts annuels.

L'ECE propose 15 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir une documentation détaillée de l'École ou tout renseignement utile, les candidats peuvent s'adresser à :

ECE - École Centrale d'Électronique -
53, rue de Grenelle 75007 Paris - Tél. 01.44.39.06.00 - Fax 01.42.22.59.02 - contact@ece.fr -
www.ece.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D - ÉPREUVES ORALES

À l'issue des épreuves écrites, chaque candidat admissible est convoqué à un entretien spécifique, coefficient 10, organisé par l'ECE dans ses locaux. Le candidat choisit sa date de passage, par téléphone, parmi les dates possibles.

L'entretien d'une durée de 20 à 30 mn a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat pour le métier d'ingénieur, son goût pour les Technologies de l'Information et de la Communication et plus généralement ses qualités personnelles.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Toute note inférieure ou égale à 5/20 peut être éliminatoire et entraîne une délibération du jury.

CONCOURS EIPC

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Membre de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (U.G.E.I.), reconnue par l'État et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur, l'E.I.P.C. forme des **Ingénieurs Généralistes dans les domaines de la Productique**.

L'objectif de l'EIPC est de former à **vie** des ingénieurs pluridisciplinaires de **haut niveau**, avec et pour les **entreprises** Et contribuer **efficacement** au développement économique régional dans un **contexte international**.

Près de 20% des étudiants effectuent un stage ou la dernière année d'études à l'étranger.

Les étudiants ont la possibilité de suivre, parallèlement, un DEA lors de leur 3^{ème} année.

Dès la 3^{ème} année du Cycle Ingénieur, en fonction de leur projet professionnel, **les étudiants choisissent de suivre aux choix :**

- **une dominante Génie Automatique** : traitement du signal et des images, commande axes et bus de terrain, ...
- **une dominante Génie Industriel** : qualité, management, ressources humaines, communication et développement personnel, ...
- **une dominante Génie des Procédés** : filières chimiques et produits de transformations industrielles, rhéologie et phénomènes interfaciaux, cinétique et génie des réacteurs, biotechnologies, énergétique industrielle, chimie de l'environnement, procédés de traitement des eaux et déchets, risques et sécurité des installations industrielles, ...

Pour obtenir davantage de renseignements et demander la brochure de présentation complète de l'école, merci de vous adresser aux coordonnées suivantes :

EIPC - Ecole d'Ingénieurs du Pas-de-Calais
Campus de la Malassise
BP 39 – 62967 LONGUENESSE CEDEX
Tél. 03.21.38.85.10 Fax. 03.21.38.85.05
e-mail : contact@eipc.fr site Web : www.eipc.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Les résultats sont publiés sur le serveur web de l'école à l'adresse www.eipc.fr.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier.

L'entretien de motivation a lieu au **Lycée Janson de Sailly – Paris 16 du 28 juin au 30 juin 2005** et à **l'EIPC du 5 au 7 juillet 2005**.

Il se déroule sur une demi-journée.

Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Selon les résultats des notes d'écrit et d'oral, les candidats sont classés sur des listes par spécialité. Les résultats sont consultables sur le site web de l'école et notifiés par écrit à chaque candidat ayant participé à l'ensemble des épreuves.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au sein du Groupe ISPA (Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon), l'École d'Ingénieurs en Plasturgie Industrielle (E.I.P.I) offre **30 places** aux élèves de la filière PT attirés par le management de projet industriel et de la recherche appliquée et l'innovation dans le domaine des polymères.

Habilitée à délivrer le diplôme d'Ingénieur par les voies classique et de l'apprentissage, elle forme des jeunes ingénieurs aptes à occuper, à l'issue de leur scolarité, des fonctions de chefs de projet, ingénieur développement, ingénieur production ou qualité.

Le coût de la scolarité est de 3 048,98 € par an.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École d'Ingénieurs en Plasturgie Industrielle - Groupe ISPA

Pôle universitaire de Montfoulon

61250 Alençon- Damigny

Tél : 02.33.81.26.00

Fax : 02.33.28.17.46

Site Web www.ispa.asso.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Pas de diffusion des résultats par serveur propre à l'École.

Pas de bonification.

D - ÉPREUVES ORALES

L'E.I.P.I organise, pour les candidats admissibles, des entretiens à Alençon et sur Paris du 15 juin au 15 juillet 2005.

L'entretien, de 30 minutes, devant un jury composé d'un enseignant, et d'un des responsables de l'École a pour finalité de s'assurer de la motivation et des capacités du candidat ; il est précédé d'un test d'anglais.

Les résultats sont communiqués aux candidats dans les 8 jours suivant l'entretien.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

CONCOURS ENSAIT

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le secteur textile habillement distribution est un domaine d'activité où l'innovation est permanente à l'échelle mondiale. La présence au sein de l'ENSAIT du laboratoire de recherche Génie des Matériaux Textiles et le dynamisme de l'équipe Relations Internationales permettent de garantir simultanément une formation de pointe dans les nouvelles technologies liées aux sciences de l'information et de la communication et aux matériaux et produits textiles, et la possibilité d'une expérience à l'international. Une place importante est donnée à l'ouverture des élèves ingénieurs grâce à la pédagogie et aux activités culturelles, ce qui est garant d'une bonne employabilité des ingénieurs formés.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'Ecole aux coordonnées suivantes:

ENSAIT - Secrétariat du Concours -
9, rue de l'Ermitage - BP 30329 59056 Roubaix cedex 1
Tél : 03 20 25 89 55 - Fax : 03 20 25 89 48
www.ensait.fr - e-mail : concours@ensait.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	46 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Une majoration de 20 points pour les bacheliers de moins de 2 ans sera attribuée.

Les candidats les mieux placés pourront être admis sans avoir à subir les épreuves orales, ils recevront la notification de leur admission.

Les résultats d'admissibilité ou d'admission directe seront communiqués via le site web : concours.ensait.fr.

D - ÉPREUVES ORALES

L'ENSAIT organise des épreuves orales d'admission spécifiques.

Dates et durée : les épreuves orales se dérouleront à partir du 16 juin 2005.

Chaque candidat(e) subit l'ensemble des épreuves sur une seule journée qui commence à 7 h 45.

Lieu des épreuves : ROUBAIX et PARIS.

Les candidats de la région parisienne ne seront pas nécessairement convoqués à PARIS pour l'oral.

Nature et coefficients des épreuves :

Maths **8** - Physique **6** - Chimie **6** - Sciences Industrielles **6** - Langue Vivante **4** – Entretien **8** = Total des épreuves **38**

Trois langues vivantes sont au programme. Les candidats seront amenés à faire leur choix lors d'un échange de courrier.

Une note, fixée par le jury, est éliminatoire pour le groupe (entretien + langue).

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'admission est prononcée en fonction de la somme :

- du total des points obtenus à l'admissibilité (majoré de 20 points pour les bacheliers depuis moins de 2 ans),
- des notes d'oral affectées des coefficients précisés au paragraphe précédent,
- d'une deuxième majoration de 15 points pour les bacheliers depuis moins de 2 ans.

Les résultats définitifs seront notifiés aux candidats sur le site web concours.ensait.fr et par courrier.

A – INFORMATIONS GENERALES

Etablissement d'enseignement supérieur public, rattaché à l'Université de Haute Alsace, l'ENSITM, répondant aux besoins des industries de la mécanique* et du textile** forme des ingénieurs pour les métiers de la recherche et du développement, des études et de la production, de la gestion de la qualité et de la distribution.

Après un tronc commun d'une année, la formation se poursuit par spécialités.

- * **Mécanique & Systèmes** (Mécanique, matériaux, conception, études et productique)
- * * **Textile & Habillement** (Science des fibres, matériaux fibreux, textiles techniques et habillement)

(15 places offertes : - Mécanique & Systèmes = 10, Textile & Habillement = 5)

Possibilité d'effectuer un Master Recherche en parallèle avec la 3^{ème} année. Il est également offert aux étudiants l'opportunité de faire leur stage de fin d'études ou leur 3^{ème} année à l'étranger (USA, Canada, Angleterre, Australie ...)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ENSITM
 11 rue Alfred Werner
 68093 MULHOUSE CEDEX
 ☎ 03.89.33.63.20 ▶ 📠 03.89.33.63.39 ▶ site web : www.enstim.fr

B – INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

- B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure
- B-2 Frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
15 €	30 €

C – EPREUVES ECRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury fixe une barre d'admissibilité. Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites. Les résultats des épreuves écrites se feront par courrier individuellement à chaque candidat.

D – EPREUVES ORALES :

Epreuve orale, sous la forme d'un entretien en présence d'enseignants et d'industriels, organisée à Mulhouse pendant la période du 13 juin au 8 juillet 2005.

E – TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F – ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Sont déclarés admis, les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à un seuil fixé par le jury.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIGELEC, créée en 1901, sous tutelle du Ministère de l'Industrie, habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs, membre de la Conférence des Grandes Écoles, est implantée à Rouen sur le Technopôle du Madrillet, au sein d'un complexe à vocation européenne à 1h de Paris, dans de nouveaux bâtiments ultra modernes. Elle a formé plus de 7000 diplômés et ses promotions sont environ de 300 élèves-ingénieurs dont **60 suivent leur cursus par l'apprentissage en étant salariés et exonérés de frais de scolarité.**

L'ESIGELEC offre une formation technologique généraliste permettant de nombreux degrés de liberté et mettant l'accent sur l'approche managériale, la maîtrise de la communication et des langues, le développement personnel, l'immersion en entreprise et l'ouverture internationale.

L'élève-ingénieur de l'ESIGELEC se constitue son projet professionnel au travers de différents choix :

- un cursus classique ou par l'apprentissage
- 8 dominantes dont 4 bilingues anglais-français (Réseaux, Informatique, Technologies de l'Information, Télécommunications, Electronique, Systèmes embarqués, Génie électrique et transports, et Automatique industrielle)
- 6 approches métiers enseignées par des professionnels (Ingénieur d'affaires, Recherche et Développement design, Chef de projet, International, Entrepreneur et Qualiticien)
- 8 à 12 mois de stages au total, en France (Entreprise, laboratoire, Institut de recherche de l'École en systèmes électroniques embarqués), ou à l'étranger (en laboratoire ou cycle d'étude dans une des 40 universités partenaires dans 25 pays, ou en entreprise dans un réseau de plus de 400 entreprises ou encore en année césure)
- 10 possibilités de double diplômes (4 Masters à l'étranger, 5 Masters de Recherche, 1 Master de Gestion)

La pédagogie par projets (« initiative et créativité » et « ingénieur »), l'expérience encouragée de la vie associative (plus de 30 clubs), les interventions de nombreuses entreprises ainsi que le parrainage des diplômés, structurent l'ensemble du cursus et préparent à la vie professionnelle sans oublier la dimension humaine et personnelle.

L'ESIGELEC propose 30 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ESIGELEC

Technopôle du Madrillet
Avenue Galilée BP10024

76801 Saint Etienne du Rouvray Cedex

Tél : 02.32.91.58.58 Fax : 02.32.91.58.59

Internet : www.esigelec.fr e-mail : esigelec@esigelec.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D - ÉPREUVES ORALES

L'entretien constitue l'épreuve orale ; il a pour coefficient 15.

Le candidat choisit sa date de passage, par téléphone, parmi les dates proposées, ainsi que le lieu (Rouen ou Paris).

L'entretien, d'une durée de 30 minutes, a pour objectif d'apprécier les qualités d'expression du candidat, sa réflexion, la cohérence de son argumentation.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - RÉSULTATS ET ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Le Jury de l'ESIGELEC établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

Les résultats d'admissibilité et le classement seront disponibles sur le site Internet de l'ESIGELEC. Il sera affiché à l'ESIGELEC et disponible par téléphone.

CONCOURS ESIGETEL

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

École consulaire, créée en 1986, sous tutelle du Ministère de l'Industrie, habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur, **Membre du Polytechnicum** de Marne-la-Vallée (www.polytechnicum.org). A 35 minutes de Paris et située entre Seine et Forêt de Fontainebleau. L'ESIGETEL forme des ingénieurs opérationnels de haut niveau, dans les domaines de l'Informatique, des Télécommunications, des Réseaux et des Systèmes Embarqués, des cadres dont les **qualités techniques et managériales** sont reconnues par les entreprises françaises et étrangères.

Si Informatique, Électronique, Réseaux, Télécommunications et Systèmes Embarqués sont naturellement des mots de notre vocabulaire quotidien, l'accent mis sur la formation des langues, nos programmes de stages et **d'échanges internationaux** (semestres d'études et doubles diplômes auprès d'une vingtaine de partenaires étrangers répartis dans une dizaine de pays), l'importance donnée aux sciences humaines et économiques, à la gestion d'entreprise ainsi que nos 18 années d'expérience dans le secteur des T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) sont autant d'atouts dont bénéficient nos ingénieurs dès leur sortie de l'école.

Les 9 mois minimum de stage (dont un minimum à l'étranger) sur les 3 années, la diversité des Voies d'Approfondissement proposées dès la seconde année ainsi que l'opportunité d'obtenir, en fin de première année de l'ESIGETEL, une licence Informatique ou Electronique de l'UMLV, et lors de la dernière année, un DEA ou un Master en double diplôme dans une université partenaire, permettent à l'élève d'acquérir une formation de dimension internationale adaptée à son projet professionnel.

Vous pouvez obtenir la plaquette et des informations complémentaires en vous adressant directement à l'école :

École Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications

1, rue du Port de Valvins

77215 Avon Fontainebleau Cedex

Tél . : 01.60.72.70.51. - Fax : 01.60.72.11.32.

Serveur Web : www.esigetel.fr - E-mail : concours@esigetel.fr

B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

B - 1 L'inscription suit la procédure générale de la filière PT

B - 2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au tableau des coefficients.

D - ÉPREUVES ORALES

Entretien (1 heure - coefficient 10) : L'entretien consiste en une épreuve qui s'articule autour d'un texte de portée générale. Elle permet aux membres du jury d'apprécier la culture, les capacités de synthèse, d'écoute et de dialogue, les attentes et les projets professionnels de chacun des candidats.

Le candidat prendra contact avec l'école pour choisir ses date et heure de passage.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Toute note inférieure ou égale à 5/20 peut être éliminatoire et entraîne une délibération du jury.

A - INFORMATIONS GENERALES

Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat, l'ESITC Caen forme en 5 ans des ingénieurs pour le Bâtiment et les Travaux Publics. Rythmée par un nombre important de périodes en entreprise (1/3 du temps en stage pour les élèves-ingénieurs sous statut d'étudiant et 50% du temps en projet *in-situ* pour les apprentis), la solide formation générale, scientifique et technologique développée durant les trois premières années du cursus apportent les bases indispensables à une carrière évolutive dans les métiers du BTP. Les deux dernières années du cursus (master ou cycle ingénieur) permettent l'approfondissement des techniques pointues de la spécialité ; après un tronc commun de Management et d'Entrepreneuriat, 2 voies proposées (Travaux Publics et Bâtiment) ouvrent sur 4 « itinéraires personnalisés » :

- Aménagement du Territoire et Développement Urbain
- Grands Travaux à l'International
- Génie Civil en Environnement Sensible
- Ingénierie Immobilière et Réhabilitation

La très grande majorité des diplômés se placent dès la sortie de l'école (en P.M.E., en entreprise nationale ou internationale) comme ingénieur travaux, ingénieur bureau d'études ou méthodes, ingénieur d'affaires, ingénieur en laboratoire, sécurité, qualité, ... Certains orientent leur carrière vers la direction d'unités (chantiers, agence, ou entreprise), l'expertise, le contrôle, la maîtrise d'œuvre ou la recherche.

Informations spécifiques : les étudiants recrutés sur le concours Banque PT et E3a entrent en 3^e année sur les 5 du cursus pour une année « spéciale ». 4 places sont ouvertes au concours PT.

Pour obtenir davantage de renseignements, visitez notre site : www.esitc-caen.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
52 €	78 €

C - EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu un minimum de points fixé par le Jury.

Pour chaque groupement d'épreuves (mathématiques, sciences physiques, français, LV1 ou sciences industrielles) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient, et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire. Aucune bonification n'est accordée.

D - EPREUVES ORALES : *seul un entretien de motivation, décisif pour l'admission est prévu pour tous les admissibles.*

Les candidats sont invités, dès la parution des résultats de leur admissibilité, à prendre contact avec l'école pour convenir d'une date d'entretien.

E - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Les candidats sont classés par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total des points obtenus pour l'admissibilité (somme des coefficients = 20)
- la note obtenue à l'entretien affectée du coefficient 20.

Nota : les candidats dont la LV1 n'est pas l'anglais subiront un test d'anglais. La moyenne de la note à ce test et des notes de LV1 obtenues à l'écrit du concours remplacera la note moyenne en langues préalablement obtenue pour le calcul du total des points permettant le classement final.

Le Jury détermine la liste de classement des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel du concours PT.

CONCOURS ISMEA (ENSM-SE)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ISMEA est un cycle de formation spécialisé de l'ENSM-SE ayant pour objectif de former des ingénieurs de conception de circuits et de systèmes microélectroniques qui soient des hommes d'entreprises directement opérationnels.

Le recrutement d'élèves en première année de formation initiale à l'ISMEA se fait par la voie d'un concours comportant des épreuves écrites d'admissibilité et une épreuve d'admission (TIPE) organisées et gérées par la Banque filière PT.

Places offertes : 5 places

Pour obtenir des renseignements détaillés sur l'école, demander la brochure de présentation complète aux coordonnées suivantes:

Formation ISMEA (ENSM-SE)
Centre Microélectronique de Provence "Georges Charpak"
Avenue des Anémones – Quartier St Pierre
13128 GARDANNE
Tél. : 04 42 65 76 24 Fax. : 04 42 65 76 30
e-mail : admissions-isMEA@emse.fr ; serveur web <http://www.isMEA.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

Aucune condition de nationalité ou d'âge n'est imposée pour s'inscrire à l'ISMEA.

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité des candidats sera prononcée sur la base des épreuves écrites.

Il s'agit d'épreuves choisies parmi celles de la Banque PT, se reporter au tableau concernant les coefficients des épreuves écrites (voir partie C de la brochure).

Aucune bonification de points ne sera accordée.

Les résultats seront également accessibles sur Internet www.isMEA.fr.

D - ÉPREUVES ORALES

Néant.

E - TIPE

Epreuve commune de TIPE (Coefficient 6).

F - ADMISSION

Le classement pour l'admission est établi en tenant compte des notes des épreuves écrites et de la note obtenue à l'épreuve commune de TIPE.

CONCOURS ESTIA

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées, établissement public, consulaire, sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, est située dans un environnement privilégié sur la Technopole du Pays Basque, (près de Biarritz). Elle propose 25 places aux élèves de la filière PT. L'ingénieur ESTIA reçoit une formation scientifique et technologique très large en mécanique, électronique, thermique, informatique avancée et télécommunications. Les enseignements sont dispensés en français, anglais et espagnol. Cet entraînement trilingue ouvre de larges horizons professionnels, dans tous les secteurs d'activité, dans le monde entier, du fait des nombreux partenariats industriels.

3 options sont proposées pour parfaire la formation de base de l'ingénieur généraliste : CGP : Conception généralisée de produits et procédés (bureaux d'études et méthodes ; industrialisation de produits...); MPA : Maîtrise des Procédés Automatisés (Traitement du signal et de l'image ; robotique) ; OGI : Organisation et Gestion Industrielle (direction opérationnelle, logistique industrielle).

Co-diplôme pour tous : Master of Science de Cranfield (GB) ou Manchester (GB) ou bien Ingénieur Industriel de l'école d'ingénieur de Bilbao (E).

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes:

ESTIA – Technopole Izarbel
64210 BIDART
Tél : 05 59 43 84 00 – Fax : 05 59 43 84 01
email : estia@estia.fr Internet : <http://www.estia.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossiers :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : Se reporter au tableau concernant les coefficients des épreuves.

Epreuves d'admission :

Elles sont au nombre de trois : tests psychotechniques, entretien avec un jury et anglais. Ces épreuves sont spécifiques à l'ESTIA.

Matière	Tests psychotechniques	Entretien avec un jury	Anglais	Total
Coefficient	6	8	6	20

Tests psychotechniques : Les différentes épreuves ont pour objectif d'apprécier votre personnalité, votre esprit logique et certains éléments de votre culture générale. Elles se décomposent en 3 épreuves, respectivement de 20 mn, 45 mn et 15 mn et se présentent sous la forme de questionnaires.

L'entretien : L'épreuve d'une durée de 20 mn a pour objectif d'apprécier les qualités d'expression du candidat, sa réflexion, sa curiosité et son esprit critique, la cohérence de son argumentation et de ses motivations. Pour cela, le candidat se présente, expose ses expériences et ses projets, et répond également à des questions ayant trait à l'actualité et à son avenir professionnel.

Langue : l'épreuve, d'une durée de 45 mn, consiste en un questionnaire à choix multiples d'une part, et à une compréhension de textes, par réponse à des questions d'autre part.

Deux centres d'oraux sont prévus, au choix : un à l'École à Bidart, l'autre à Paris.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E "des conditions générales"*

Le jury de l'ESTIA établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

CONCOURS ESTP

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, rattaché à l'ENSAM, l'ESTP forme en 3 ans des ingénieurs dans les quatre spécialités suivantes : Travaux Publics, Bâtiment, Mécanique-Électricité et Géomètre. Depuis sa création en 1891, l'ESTP a formé 30 000 ingénieurs diplômés occupant des postes à responsabilités dans les secteurs de la construction, de l'environnement et du cadre de vie, en France comme à l'étranger.

Grâce à son enseignement généraliste, ses diplômés s'orientent également avec succès vers de nombreux autres secteurs d'activités (industrie, banque / assurance, conseil et audit, etc...).

(26 places offertes : Travaux Publics = 10 Bâtiment = 10 Mécanique-Électricité = 3 Ingénieur Géomètre = 3

- frais de scolarité 5 139 €)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ESTP

57, boulevard Saint-Germain

75240 PARIS cedex 05

☎ 01 44 41 11 18 ou 11 23 ● 📠 01 44 41 11 41 ● site Web : www.estp.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	70 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu un minimum de points fixé par le Jury.

Pour chaque groupement d'épreuves (mathématiques ou sciences physiques ou sciences industrielles) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient, et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire. Aucune bonification n'est accordée.

D - ÉPREUVES ORALES : pas d'autre épreuve orale que le TIPE.

E - TIPE : épreuve commune de TIPE (coefficient 4, les candidats absents à l'épreuve de TIPE ne seront pas classés par le Jury d'admission).

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Les candidats sont classés par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total des points obtenus pour l'admissibilité,
- la note obtenue à l'épreuve de TIPE affectée de son coefficient,

Si plusieurs candidats sont crédités du même nombre de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre décroissant de la moyenne obtenue au groupement d'épreuves de mathématiques,
- ensuite, s'ils ne sont pas départagés, par ordre décroissant de la moyenne obtenue au groupement d'épreuves de sciences physiques,
- enfin s'ils sont toujours à égalité, par ordre croissant d'âge.

Le Jury détermine la liste de classement des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel du concours PT. Les candidats sont affectés dans les quatre spécialités de l'ESTP en fonction des choix exprimés, de leur rang de classement et des places disponibles dans chacune des spécialités.

CONCOURS IFMA

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le recrutement à l'Institut Français de Mécanique Avancée se fait par la voie de concours comportant des épreuves d'admissibilité, qui peuvent être communes à d'autres concours, et des épreuves d'admission propres à l'Institut et organisées sous sa responsabilité.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

IFMA – Service Concours

Campus de CLERMONT FERRAND/ Les Cézeaux - BP 265 - 63175 AUBIERE CEDEX

Tél. : 04 73 28 80 10 Fax : 04 73 28 80 70

e-mail : concours@ifma.fr Site internet : <http://www.ifma.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
61 €	61 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification particulière.

D - ÉPREUVES ORALES : l'IFMA organise des épreuves d'admission spécifiques.

Convocation

Ne peuvent être convoqué(e)s à ces épreuves que les candidat(e)s qui sont admissibles à l'IFMA (la barre est fixée par l'IFMA).

Pour un(e) candidat(e), l'ensemble des épreuves est étalé sur une seule journée qui commence à 7h15, soit à Clermont-Ferrand, soit à Paris.

Nature des épreuves d'admission - Durée – Coefficient

Les épreuves d'admission, notées sur 20, et affectées de coefficients sont les suivantes :

	<u>Durée</u>	<u>Coefficient</u>
Évaluation du dossier	P.M.	3
Test psychotechnique	1h30	2
1ère langue étrangère	20'	1
2ème langue étrangère (langue pratiquée au lycée)	20'	0,5
Entretien	1 h	3,5

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

CONCOURS ISMANS

Campus Européen de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ISMANS, école consulaire, sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs, reconnue par l'Etat, offre une formation d'**Ingénieur Généraliste** dans les domaines **Matériaux Avancés / Mécaniques Avancées / Informatique de Conception / Innovation**.

L'enseignement dispensé est à l'interface entre la Science des Matériaux, les Sciences Mécaniques et les Technologies de l'Information (ingénierie virtuelle).

Dès la 2^{ème} année les étudiants choisissent entre

la dominante **Mécanique-Créativité** : Conception de Produits

la dominante **Physique-Chimie-Créativité** : Conception de Matériaux Fonctionnels

ou la dominante **Matériaux-Créativité** : Innovation Industrielle.

L'ISMANS, institut de pointe dans le domaine de la Mécanique non linéaire, généraliste en Sciences des Matériaux et Génie Numérique, auteur de nombreux brevets (avec les étudiants) couvrant différents domaines (de l'automobile aux dispositifs spatiaux ou optiques), offre **20 places** maximales aux élèves de la filière PT. Campus Européen de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'ISMANS propose aux élèves de 3^{ème} année, en parallèle de cette dernière année, de débiter un Master de « Management International par Projet » à Gatineau au Canada.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ISMANS

44 avenue F.A.Bartholdi

72000 Le Mans

Tél : 02.43.21.40.00 Fax : 02.43.21.40.39

e-mail : ismans@ismans.univ-lemans.fr Site internet : www.ismans.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification. A l'issue des épreuves écrites les candidats peuvent être déclarés admis par le jury et dispensés des épreuves orales.

D - ÉPREUVES ORALES : (sur une demi-journée)

* **Entretien** (coef 10) durée 20 à 30 mn : culture générale et motivation.

* **TIPE** (coef 10) : présentation 10 à 12 mn du TIPE réalisé pendant l'année scolaire écoulée, questions 10 mn.

Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, chaque candidat admissible reçoit un courrier lui précisant de choisir, par téléphone, sa date de passage entre la fin juin et le début juillet, et le lieu : Le Mans ou Paris.

Deux **fiches synoptiques** TIPE/ISMANS seront envoyées aux candidats inscrits aux épreuves écrites, mi-avril.

Elles doivent être validées par un professeur ayant encadré le travail, authentifiées par l'établissement, et remises au jury lors des épreuves orales.

Les candidats conserveront tous les documents présentés lors de ces épreuves.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Pas de note éliminatoire.

CONCOURS MATMECA

L'École d'Ingénieurs en Modélisation **Mathématique** et **Mécanique** (MATMECA), forme des ingénieurs en Modélisation et Simulation numérique de phénomènes physiques autour d'un ancrage à dominantes Mécanique et Mathématiques Appliquées complété par une solide culture en Économie et Gestion des Entreprises.

L'Ingénieur MATMECA qui possède une très bonne compréhension des phénomènes mécaniques et des sérieuses connaissances des grandes démarches mathématiques de Modélisation des milieux continus occupe des fonctions : Études, bureaux d'études, Recherche & Développement dans les branches d'activité économique : Aéronautique & spatiale, Automobile & transport, Énergie, Ingénierie.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les informations concernant les concours, les programmes, les débouchés et la vie à MATMECA peuvent être obtenues à :

École MATMECA
351 Cours de la Libération
33405 TALENCE Cedex
Tél : 05 40 00 60 53 - Fax : 05 40 00 38 56
<http://www.matmeca.u-bordeaux1.fr> - admin@matmeca.u-bordeaux1.fr

Nombre de places offertes : 5

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
20 €	60 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure à un seuil fixé par le jury d'admissibilité de l'École.

D - ÉPREUVES ORALES

L'École MATMECA organise dans ses locaux un entretien spécifique pour les candidats admissibles. A l'issue des épreuves écrites, chaque candidat admissible reçoit une convocation fixant sa date de passage.

Cette épreuve, comportant une discussion d'une demi-heure avec le jury d'admission, est destinée à cerner la motivation du candidat pour la Modélisation, sa capacité à exercer la fonction d'Ingénieur et sa culture scientifique et générale.

Les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le Baccalauréat bénéficient de 20 points de bonification. Le coefficient de l'entretien est de 10.

E - TIPE : *épreuve commune de TIPE*. (coefficient 2).

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*.

L'admission se fera selon les modalités précisées par la Banque PT : procédure d'appel. Les candidats classés à MATMECA reçoivent une documentation sur l'École à la suite du jury d'admission.

CONCOURS TÉLÉCOM INT

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

TÉLÉCOM INT recrute des candidats des classes préparatoires à partir des épreuves écrites gérées par la Banque filière PT auxquelles s'ajoutent des épreuves orales d'admissibilité et d'admission gérées par Télécom INT.

Pour obtenir davantage de renseignements, demandez la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

TÉLÉCOM INT Admission

9 Rue Charles Fourier

91011 EVRY Cedex

Tél : 01 60 76 41 11 Fax : 01 60 76 43 38 site Web : www.int-evry.fr/telecomint

messengerie : telecomint-admission@int-evry.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER :

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
40 €	80 €

Les candidats "Pupilles de la nation" sont exemptés des frais de dossier.

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure

Les listes d'admissibilité seront diffusées sur le serveur web www.int-evry.fr.

D - ÉPREUVES ORALES :

Une note d'admissibilité est obtenue en prenant en compte l'ensemble des épreuves écrites affectées de leur coefficient. **Une bonification de 10 points est accordée aux candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat.**

Selon la note obtenue les candidats sont déclarés « grands admissibles » (GA) ou « petits admissibles » (PA).

Les GA accèdent directement aux épreuves orales d'admission.

Les PA passent préalablement les épreuves orales d'admissibilité.

Les informations détaillées sont décrites dans la notice concours de TELECOM INT disponibles dans les secrétariats des lycées.

Épreuves orales d'admissibilité

Nature de l'épreuve	durée	coefficient
Mathématiques	30 mn	1
Physique	30 mn	1

À l'issue des épreuves orales d'admissibilité, les candidats qui ont obtenu un nombre de points supérieur au seuil fixé par le jury, sont admis aux épreuves orales d'admission.

Épreuves orales d'admission

Nature de l'épreuve	durée	coefficient
<u>Epreuves obligatoires</u>		
Entretien avec un jury	durée fixée par le jury	4
Langue obligatoire	durée fixée par le jury	3
épreuve TIPE		2
<u>Epreuve facultative</u>		
Langue facultative	durée fixée par le jury	Points au dessus de 10

L'absence à une épreuve élimine d'office le candidat. **Une note strictement inférieure à 5/20 à l'épreuve d'entretien ou de langue obligatoire est éliminatoire.**

En ce qui concerne l'épreuve facultative, le candidat ne peut en aucun cas choisir la même que celles des épreuves obligatoires. Les langues proposées sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien et le russe.

Les épreuves orales auront lieu sur le campus de **TÉLÉCOM INT**. Les candidats admissibles recevront une convocation écrite individuelle.

E - TIPE : l'épreuve d'évaluation des TIPE est celle organisée par la banque filière PT.

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie F de la brochure*

Le total des points obtenus par chaque candidat est calculé à l'issue des épreuves écrites et orales. **Une bonification de 16 points est accordée aux candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat.**

Le jury détermine la barre d'admission.

Tout candidat ayant obtenu, hors note éliminatoire, un total de point au moins égal à la barre d'admission est classé dans la liste d'admission.